LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 18 JANVIER 1906 — No. 15

A Travers le Monde

FRANCE.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est aujourd'hui un fait consommé. Il n'est pas sans intérét, de rappeler à nos lecteurs, ce qu'était le contrat que le gouvernement de la République vient de rompre.

Pendant la révolution française, les biens de l'Eglise furent confisqués par le gouvernement et servirent de garanties pour la valeur des assignats (monnaie de papier, mise en circulation par suite de la rareté des pièces de monnaie en métal). Le clergé était alors divisé en deux parties : les assermentés qui avaient prêté serment au gouvernement révolutionnaire, les non-assermentés qui avaient refusé de prêter ce serment ; cette division n'allait pas sans occasionner beaucoup de troubles religieux à l'intérieur ; les lois extrêmes éditées pendant la terreur, aggravèrent encore cette situation. Les prêtres non-assermentés furent emprisonnés.

Cependant Bonaparte, nommé consul, voulut mettre fin à cette situation difficile, il ordonna la mise en liberté des prêtres non-assermentés et, au nom de la liberté des cultes, il rouvrit les églises et les rendit à leur destination primitive.

Après la publication d'un livre de Châteaubriand : *Le Génie du Christianisme,* Bonaparte résolut de réconcilier la France avec l'Eglise ; il signa avec le Cardinal Consalvi représentant du Pape Pie VII, le 11 juillet 1801, le concordat qui vient d'être rompu. Ce concordat fut publié le 18 avril 1802.

Par ce contrat, l'Eglise renonçait à la propriété des biens qui lui avait été confisqués pendant la révolution, mais recevait en dédommagement, une rente annuelle, sous forme de traitement aux différents membres du clergé français : mais la clause principale du concordat décidait que les évêques devait être nommét par le gouvernement ; le Pape les instituait. Une nouvelle division des diocèses fut faite de concert avec le Saint Siège par Napoléon. Il fut institué soixante diocèses (50 évêchés et 10 archevêchés, plus tard ce dernier nombre fut porté à 17).

Voilà dans ses grandes lignes, ce que fut le Concordat de 1802. Pendant un siècle, ce contrat avait assuré les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Mais depuis quelques années, le gouvernement de la République, en poursuivant les congrégations religieuses avait placé le clergé dans une position bien difficile. En effet évêques et prêtres ne pouvaient sans aucunement s'en inquiéter assister à la dispersion des divers ordres religieux. La plus grande partie prit fait et cause contre le gouvernement. Il en résulta une période de tension qui amena le vote de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; par ce vote le Concordat de 1802 est rompu.

Mais rompre un contrat séculaire n'est pas une chose aisée, même lorsque on a avec soi toutes les forces du partis pris. Aussi ce n'est qu'après deux ans de labeur que la chambre des députés a pu déposer un texte de loi, dont chaque article a été longuement discuté, modifié, et souvent aggravé par l'esprit sectaire de la majorité.

Ce texte de loi a été voté par le Sénat sans qu'il lui ait été apporté la moindre modification.

Dans ses grandes lignes, la loi assure au clergé, la jouissance des églises et monuments du culte, moyennant certaines conditions, elle assure aussi, une légère retraite aux prêtres âgés de cinquante ans. Mais le budjet des cultes est supprimé et à l'avenir, les prêtres n'auront plus à compter sur le traitement du gouvernement; par contre, ce dernier n'aura plus aucun droit sur la nomination des évêques qui sera faite par le Pape seul.

Comme je l'ai dit plus haut, cette loi a été conçue dans un esprit sectaire qui la rend très peu libérale, aussi a-t-elle provoqué une grande émotion dans la population catholique de France, parmi les membres du clergé, et surtout à Rome.

Il était difficile d'admettre que le Concordat allait être rompu par une seule des parties signataires, sans que l'autre soit même consultée.

C'est cependant ce qui a eu lieu, l'Eglise n'a pas été consultée. En agissant ainsi, le gouvernement de la République a non seulement manqué de sagesse, mais encore a commis une grave injustice.

Cependant, l'idée de la séparation, si elle eût été présentée dans un autre esprit, aurait été acceptée par le clergé, car il recouvrait de ce fait toute sa liberté. Cette condition est nécessaire, car le ministre de Dieu ne doit pas être un fonctionnaire, mais un prêtre, et rien qu'un prêtre.

Longtemps, on s'est demandé quel allait être le plan de conduite dicté par le Saint Père. Le clergé de France, d'un commun accord, avait décidé d'obéir expressément à ses ordres ; l'anxiété a été grande un moment, car si le Pape eût prêché la résistance, c'était la guerre civile. Mais il n'en a pas été ainsi, le Saint Père ayant jugé la résistance inutile sinon nuisible. Dans le consistoire tenu le 11 décembre, le Pape a expliqué aux cardinaux présents, qu'au vote de la loi, il faut opposer la prudence et la réserve ; qu'il faut faire table rase des exaltations et des rêves, et ne pas user d'un levier sans point d'appui. Il a cité les paroles de Mgr Touchet : " Où nous en sommes, nous Catholiques Français, vous le savez, le monde entier le sait, deux mots suffisent à peindre notre condition, nous sommes des vaincus, des parias ! "

Voilà pourquoi Pie X renonce à la résistance, mais sans combats, sans intrigues, par un doux et rapide enchaînement des volontés, il veut refaire le clergé français, assurer son existence matérielle et renouveller les croyances par un bon enseignement du catéchisme.

" Si cela demande cinquante ans, a dit le Saint Père, on y emploiera cinquante ans, mais cela vaut mieux que de tout perdre. On n'est solidaire des mauvaises lois, que quand on a la force de les empêcher, les Catholiques Français n'ont pas cette force. On peut craindre que se vérifient les paroles de l'Ecriture : *La puissance vous sera otée et passera à un autre peuple qui donnera de bons fruits.* La nation qui fut appelée la fille aînée de l'Eglise est maintenant pour nous, un objet de sollicitude et d'anxiété très grave, mais nous nous réservons de parler des lois contraires à l'Eglise (lois votées contre toute règle de justice dans cette nation) en temps opportun, après une profonde réflextion, en donnant à ce sujet toute son ampleur."

Après cette allusion à une prochaine encyclique, le Pape a donné comme remèdes aux souffrances des catholiques français, la prière et les bonnes œuvres. Il a précisé son intention de les laisser agir seuls et sans engager la papauté à chaque instant.

Donc il n'y aura pas de troubles et c'est à force de bonne volonté et de courage que les catholiques français vont avoir à remonter la pente au bas de laquelle, une majorité parlementaire les a précipités.

Il est à souhaiter qu'aux prochaines élections, le peuple se ressaisisse et manifeste sa volonté souveraine, en envoyant siéger les députés capables de revissr la loi de 1901, et de lui donner tout le libéralisme, la justice et l'équité qui auraient dû en être jusqu'à présent la cataréristique.

Cela fait, le clergé français, se retrouvera dans une situation analogue à celle du clergé canadien, c'est-à-dire qu'il sera entièrement indépendant vis-à-vis du gouvernement.

En sommes, les Français doivent presque de la reconnaissance aux gens qui ont voté la rupture du Concordat, car en agissant ainsi, ils les ont sortis de cette torpeur, de cette quiétude dans laquelle ils étaient plongés, et qui par la voie de l'indifférence, les conduisait à l'irréligion. Ils apprendront que même en matière de religion, pour être respectés par les sectaires, il faut être fort et qu'ils ne doivent rechercher les causes des persécutions et de leur abaissement que dans leur propre faiblesse.

Puisse cet avertisssement de Dieu, porter ses fruits, et la France sortir forte de cette épreuve, pour reprendre le titre glorieux de Fille aînée de l'Eglise.

RUSSIE

La révolution suit son cours, et si actuellement on est privé de nouvelles, cela est dû à la grève générale des agents des postes et télégraphes. La Russie est parfaitement isolée du reste du monde.

Cependant des lettres et dépêches portées au-delà des frontières, par des journalistes, nous apprennent que la situation va s'aggravant sans cesse.

Un peu partout, les troupes font cause commune avec les révolutionnaires.

Sébastopol offre le même aspect désolé que lors du siège effectué par les escadres franco-anglaises. Les troupes mutinées de l'escadre rebelle ont bombardé la ville, néanmoins après une bataille qui a duré plusieurs jours, les troupes fidèles ont réussi à se rendre maîtresses de la ville. Il y a environ deux mille morts.

Le Tsar est toujours dans son palais forteresse de Tsarkoïe-Selo, d'où il n'ose sortir.

Le gouvernement ne sait quelle mesure prendre, car il en est butte à la fois aux attaques des agitateurs qui lui reprochent sa cruauté, et celle des grands ducs et autres personnages de la cour, qui ne le trouvent pas assez énergique dans la répression des troubles. Pauvre comte de Witte !...

JAPON

L'amiral Togo, le Nelson japonais, vient de faire son entrée triomphale à Tokio. On connait les grandes victoires remportées par cet amiral, qui usa d'abord l'escadre russe en Extrême Orient, puis détruisit à la bataille Tsouchine la colossalle escadre de renfort commandée par l'amiral Rodjewensky.

Par cette dernière victoire, l'amiral Togo assurait d'une façon définitive le succès des armes nipponnes.

Aussi, c'est avec un enthousiasme vibrant qu'il a été accueilli dans la capitale des fils du soleil.

R. B.

Faits Divers

Des Diamants

Un fameux minéralogiste de l'Académie des Sciences de New York, vient de lancer une opinion qui fait le tour de la presse du Canada. Le savant en question prétend que les plaines de l'Ouest Canadien sont très riches en diamants. Les travaux qui seront faits pour la construction du G. T. P., amèneront d'après lui, la découverte des diamants.

Décidément il ne nous manque plus rien. Nous avons de l'or, de l'argent, du charbon, du gas, du pétrole et des diamants. Qui aurait cru ça...

Il ne s'agit plus que d'attendre la découverte des vaniteuses prairies qui portent les diamants. Il est fort probable que les diamants du Canada seront de qualité supérieure : " No. 1 Hard " ou encore : " Alberta Red."

Le Windsor détruit

Le grand hôtel Windsor, Montréal, propriété du Canadien Pacifique, vient d'être partiellement détruit par un incendie. Les dommages s'élèvent à $200.000

En Session

La législature du Manitoba est entré en session jeudi dernier.

A Québec

La démission de l'hon. S. N. Parent comme maire, a été acceptée par le conseil de ville. Les prochaines élections promettent d'être acharnées. Les candidats pour la mairie sont jusqu'à présent l'Hon. Sénateur Choquette et Mtre L. A. Tachereau.

Un " Bargain "

A Montréal, jeudi dernier, un jeune homme entrait dans un magasin de hardes faites, et comme les commis étaient tous occupés, le " gentleman " cru bien faire de se servir lui-même. Il échangea ses habits râpés pour un beau complet et un pardessus, et sortit sans laisser son adresse ni remercier personne. Ça c'est un " bargain."

Ca se corse

Les difficultés entre la France et le Vénézuéla deviènnent alarmantes. Les relations diplomatiques ne sont pas encore rompues, mais la situation est tendue et une rupture, dit une dépêche de Paris, est imminente. Plusieurs vaisseaux de guerre français attendent l'ordre d'entrer dans les eaux Vénézuéliennes.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

17

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

—J'entrai en Allemagne. Voilà un brigand de pays. Tu parles de stylet ? C'est au moins de l'acier. Là-bas, ils ne se battent qu'à coups de pots de bière. La femme d'un aubergiste de Mayence me débarrassa des ducats du bénédictin. Elle était gentille et elle m'aimait. Ah ! s'interrompit-t-il, Cocardasse, mon brave compagnon, pourqui ai-je le malheur de plaire ainsi aux femmes. Sans les femmes, j'aurais pu acheter une maison de campagne où passer mes vieux jours ; un petit jardin, une prairie parsemée de pâquerettes rosées, un ruisseau avec un moulin.

—Et dans le moulin une meunière, interrompit le Gascon. Tu es de l'amadou.

Passepoil se frappa la poitrine.

—Les passions, s'écria-t-il en levant les yeux au ciel ; les passions font le tourment de la vie et empêchent un jeune homme de mettre de côté.

Ayant ainsi formulé la saine morale de sa philosophie, frère Passepoil reprit ;

—J'ai fait comme toi, j'ai couru de ville en ville, pays plat, gros, bête et ennuyeux ; des étudiants maigres et couleur de safran ; des nigauds de poëtes qui bayent au clair de lune ; bourgmestres obèses qui n'ont jamais le plus petit neveu à mettre en terre, des églises où on ne chante pas la messe, des femmes... mais je ne saurais médire de ce sexe dont les enchantements ont embelli et brisé ma carrière ; enfin de la viande crue et de la bière au lieu du vin.

—As pas pur, prononça résolument Cocardasse, je n'irai jamais dans cette bagasse de pays-là.

—J'ai vu Cologne, Francfort, Vienne, Berlin, Munich et un tas d'autres Villes noires, où l'on rencontre des troupes de grands nigauds qui chantent l'air du diable qu'on porte en terre. J'ai fait comme toi, j'ai pris le mal du pays, j'ai traversé les Flandres et me voilà.

—La France ! s'écria Cocardasse, il n'y a que la France, mon pétiou.

—Noble pays !

—Patrie du vin !

—Mère des amours ! Mon chère maitre, se reprit frère Passepoil après ce duo où ils avaient lutté de lyrique élan, est-ce absolument le manque absolu de maravédis, joint à l'amour de la patrie qui t'a fait repasser la frontière ?

—Et toi ? est-ce uniquement le mal du pays ?

Frère Passepoil secoua la tête, Cocardasse baissa ses terribles zeux.

—Il y bien autre chose, fit-il. Un soir, au détour d'une rue, je me suis trouvé face à face avec... devine qui ?

—Je devine, repartit Passepoil. Pareille rencontre m'a fait quitter Bruxelles au pas de course.

—A cet aspect, mon bon, je sentis que l'air de la Catalogne ne me valait plus rien. Ce n'est pas une honte que de céder le pas à Lagardère, eh donc!

—Je ne sais pas si c'est honte, mais c'est assurément prudence. Tu connais l'histoire de nos compagnons dans l'affaire des douves de Caylus ?

Passepoil baissa la voix pour demander cela.

—Oui, oui, fit le Gascon, je sais l'histoire. Lou couquin l'avait dit ; Vous mourrez tous de ma main.

—L'ouvrage avance. Nous étions neuf à l'attaque, en comptant le capitaine Lorrain, chef de bandouliers. Je ne parle même pas de ses gens.

—Neuf bonnes lames, dit Cocardasse d'un air pensif. Ils s'étaient tous relevés dans les fossés, taillardés, balafrés, saignés,—mais tous vivants.

—Sur les neuf, Staupitz et le capitaine Lorrain sont partis les premiers. Staupitz était de famille, bien qu'il eût l'air d'un rustaud. Le capitaine Lorrain était un homme de guerre, et le roi d'Espagne lui avait donné un régiment. Staupitz mourut sous les murs de son propre manoir, auprès de Nuremberg ; il mourut d'un coup de pointe, là, entre les deux yeux.

Passepoil passa son doigt à l'endroit indiqué.

D'instinct, Cocardasse fit de même en disant :

—Le capitaine Lorrain mourut à Naples d'un coup de pointe entre les deux yeux, là ! sandiéou, pour ceux qui savent et qui se souviennent, c'est comme le cachet du vengeur.

—Les autres avaient fait leur chemin, reprit Passepoil, car M. de Gonzague n'a oublié que nous dans ses largesses. Pinto avait épousé une madonna de Turin, le Matador tenait une académie en Ecosse, Joël de Jugan avait acheté une gentilhommière au fond de la basse Bretagne.

—Oui, oui, fit encore Cocordasse ; ils étaient tranquilles et à leur aise. Mais Pinto fut tué à Turin, le matador fut tué à Glasgow.

—Joël de Jugan fut tué à Morlaix, continua frère Prêre Passepoil ; tous du même coup.

—La botte de Nevers, mortédédioux!

—La terrible botte de Nevers !

Ils gardèrent un instant le silence. Cocardasse releva le bord affaissé de son feutre pour essuyer son front en sueur.

—Il reste encoce Faënza, dit-il ensuite.

—Et Saldagne, ajouta frère Passepoil.

—Gonzague avait fait beaucoup pour ces deux-là, Faënza est chevalier.

—Et Saldagne est baron. Leur tour viendra.

—Un peu plus tôt, un peu plus tard, murmura le Gascon, et le nôtre.

—Le nôtre aussi, répéta Passepoil en frissonnant.

Cocardasse se redressa.

—Eh donc ! s'écria-t-il en homme qui prend son parti, sais-tu, mon bon ? quand il m'aura couché sur le pavé ou sur l'herbe, avec ce trou entre les deux sourcils, car je sais bien qu'on ne lui résiste pas, je lui dirai comme autrefois ; "Hé ! lou petit conquin ! tends-moi seulement la main et, pour que je meurs content, pardonne au vieux Cocardasse !" Capédédiou ! voilà tout ce qu'il en sera.

Passepoil ne put retenir une grimace.

—Je tâcherais qu'il me pardonnât aussi, dit-il, mais pas si tard.

—Au petit bonheur, ma caillou. En attendant, il est exilé de France. A Paris, du moins, on est sûr de ne pas le rencontrer.

—Sûr ! répéta le Normand d'un air peu convaincu.

—Enfin, c'est, en cet univers, l'endroit où l'on a le plus de chance de l'éviter. J'y suis venu pour cela.

—Moi de même.

—Et aussi pour me recommander au bon souvenir de M. de Gonzague.

—Il nous doit bien quelque chose celui-là.

—Saldagne et Faënza nous protégeront.

—Jusqu'à ce que nous soyons grands seigneurs comme eux.

—Sandiéou ! ferons-nous une belle paire de galants, mon bon.

Le Gascon fit une pirouette, et le Normand répondit serieusement :

—Je porte très-bien la toilette.

—Quand j'ai demandé Faënza, reprit Cocardasse, on m'a répondu : "Monsieur le chevalier n'est pas visible." Monsieur le chevalier, répéta-t-il en haussant les épaules, pas visible. J'ai vu le temps où je le faisais tourner comme une toupie.

—Quand je me suis présenté à la porte de Saldagne, repartit Passepoil, un grand laquais m'a toisé fort malhonnêtement et m'a dit ; "Monsieur le baron ne reçoit pas."

Hein ! s'écria Cocardasse, quand nous aurons, nous aussi, de grands laquais, mordiou ! je veux que le mien soit insolent comme un valet de bourreau.

—Ah ! soupira Passepoil, si j'avais seulemant une gouvernante.

—As pas pur ! mon bon, cela viendra. Si je comprends bien, tu n'a pas encore vu M. de Peyrolles.

—Non ; je veux m'adresser au prince lui-même.

—On dit qu'il est maintenant riche à millions.

—A milliards. C'est ici la maison d'Or, comme on l'appelle. Moi, je ne suis pas fier, je me ferai financier,, si on veut.

—Fi donc ! homme d'argent ! mon prévôt.

Tel fut le premier cri qui s'échappa du noble cœur de Cocardasse junior. Mais il se ravisa et ajouta ;

—Triste chûte. Cependant, s'il est vrai qu'on fasse fortune là-dedans, mon pigeon...

—Si c'est vrai ! s'écria Passepoil avec enthousiasme ; mais tu ne sais donc pas.

—J'ai entendu parler de bien des choses, mais je ne crois pas aux prodiges, moi.

—Il te faudra bien y croire. Les merveilles abondent. As-tu ouï parler du bossu de la rue Quincampoix ?...

—Celui qui prête sa bosse aux endosseurs d'actions.

—Il ne la prête pas, il la loue, et depuis deux ans il a gagné, dit-on, quinze cents mille livres.

—Pas possible, s'écria le Gascon en éclatant de rire.

—Tellement possible qu'il va épouser une comtesse.

—Quinze cent mille livres, répétait Cocardasse : une simple bosse, ventrediéou !

—Ah ! mon ami, fit Passepoil avec effusion, nous avons perdu là-bas de bien belles années, mais enfin nous arrivons au bon moment. Figure-toi qu'il n'y a qu'à se beisser pour prendre. C'est la pêche miraculeuse. Demain les louis d'or ne vaudront plus que six blancs. En venant ici, j'ai vu des marmots qui jouaient au bouchon avec des écus de six livres.

Cocardasse passa sa langue sur ses lèvres.

—A ça ! dit-il, par ce temps de Cocagne, combien peut valoir un coup de pointe allongé proprement et savamment, à fond, là, dans toutes les règles de l'art ? Eh ! pétiou ?

Il effaça sa poitrine, fit un appel bruyant du pied droit et se fendit à fond.

Passepoil cligna de l'œil.

—Pas tant de bruit, fit-il, voici des gens qui viennent.

Puis se rapprochant et baissant la voix :

—Mon opinion, dit-il à l'oreille de son ancien patron, est que ça doit valoir encore un bon prix, Avant qu'il soit une heure, j'espère bien savoir cela au juste de la bouche même de M. de Gonzague.

III

LES ENCHERES

La salle où notre Normand et notre Gascon, agrémenté de provençal, s'entretenaient ainsi paisiblement était située au centre du bâtiment principal. Les fenêtres, tendues de Flandre, donnaient sur une étroite bande de gazon fermée par un treillage et qui devait s'appeler pompeusement désormais " le jardin réservé de madame la princesse. " A la différence des autres appartements du rez-de-chaussée et du premier étage, déjà envahis par les ouvriers de toute sorte, rien ici n'avait encore été changé.

C'était bien le grand salon d'apparat princier, avec son ameublement opulent mais sévère. C'était un salon qui n'avait pas dû servir seulement aux divertissements et aux fêtes, car, vis-à-vis de l'immense cheminée de marbre noir, une estrade s'élevait, recouverte d'un tapis de Turquie, et donnait à la pièce tout entière je ne sais quelle physionomie de tribunal.

Là, en effet, s'étaient réunis plus d'une fois les illustres membres de la maison de Lorraine, Chevreuse, Joyeuse, Aumale, Elbeuf, Mercœur, Mayenne, Nevers et les Guises au temps où les hauts barons faisaient la destinée du royaume. Il fallait toute la confusion qui régnait aujourd'hui à l'hôtel de Gonzague pour qu'on eût laissé pénétrer nos deux braves dans

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DU CANADA.

ADMINISTRATION DE LORD ELGIN.

MINISTÈRE LAFONTAINE-BALDWIN—SESSION DE 1849—TROUBLES, INCENDIE DU PARLEMENT—MOUVEMENT ANNEXIONISTE.

Changements ministériels.—Ouverture de la session de 1849.—Rétablissement de la langue française.—Débats sur la constitution et sur la réforme électorale, MM. Papineau et Lafontaine.—Loi électorale, émigration, commerce et tarif.—Université de Toronto, actes concernant l'éducation.—Chemins de fer.—Actes judiciaires.—Amnistie générale.—Acte d'indemnité, débats violents, scène de vandalisme.—Le gouverneur insulté, incendie des bâtisses du parlement et de la bibliothèque, dévastation de propriétés.—Approbation de la conduite du gouverneur, opinions des membres sur l'émeute.—Montréal perd le siège du gouvernement. — Ligue Britannique. — Mouvement annexionniste.

(*Suite*)

Trois députés seulement appuyèrent M. Papineau dans ses amendements. (MM. Christie, LaTerrière, Papineau et Prince votèrent pour le premier amendement, et MM. Boulton, de Norfolk, Christie. Laurin et Papineau, pour le second.) Mais sur l'adoption de l'adresse elle-même, l'adoption fut de 48 contre 18. MM. Papineau et Christie votèrent contre avec le parti conservateur.

La question de la représentation fut encore discutée, lorsque le premier, M. LaFontaine, présenta sa mesure de réforme électorale, qui portait à 75 au lieu de 42, le nombre de député dans chaque section de la province. Le but de l'auteur était de diminuer l'influence des petites villes, en divisant les comtés populeux, et de faire en sorte que chaque localité fût, autant que possible, également représentée. Le projet était accompagné d'un tableau contenant le chiffre de la population, calculé d'après les derniers recensements. Ce calcul, à peu près exact, donnait 45,000 âmes de plus au Bas-Canada qu'à l'autre section de la province.

Avant de voter le projet à sa seconde lecture, M. Chauveau proposa plusieurs résolutions. Elles déclaraient qu'il était regrettable que les habitants du Bas-Canada n'eussent pas été consultés lors de la passation de l'acte d'union ; que cet acte contenait des clauses injustes, particulièrement celle qui fixait à un nombre égal la représentation de chaque section de la province ; enfin elles concluaient qu'il était expédient de faire, aux frais du trésor public. un nouveau recensement dans le Bas-Canada.

M. Chauveau était d'opinion que la population du Bas-Canada était beaucoup plus considérable que ne le supposait le tableau accompagnant la mesure électorale. Avant de législater

(Suite à la 6ième page)

un lieu pareil. Une fois entrés, par exemple, ils y devaient être plus en repos que partout ailleurs.

Le grand salon gardait, pour un jour encore, son inviolabilité. Une solennelle réunion de famille y devait avoir lieu dans la journée, et le lendemain seulement les menuisiers faiseurs de cases devaient en prendre possession.

—Un mot encore sur Lagardère, dit Cocardasse quand le bruit de pas qui avait interromqu leur entretien se fut éloigné, quand tu le rencontras en la ville de Bruxelles, était-il seul ?

—Non, répondit frère Passepoil. Et toi, quand tu le trouvas sur ton chemin à Barcelone ?

—Il n'était pas seul non plus.

—Avec qui était-il ?

—Avec une jeune fille.

—Belle ?

—Très-belle.

—C'est singulier, il était aussi avec une jeune fille belle, très-belle, quand je le vis là-bas, en Flandre. Te souviens-tu de sa tournure, à ta jeune fille, de son visage, de son costume ?

Cocardasse répondit :

—Le costume, la tournure, le visage d'une charmante gitana d'Espagne. Et la tienne ?

—La tournure modeste, le visage d'un ange, le costume d'une fille noble.

—C'est singulier ! dit à son tour Cocardasse ; et quel âge à peu près ?

—L'âge qu'aurait l'enfant.

—L'autre aussi. Tout n'est pas dit là-dessus, ma caillou. Et dans ceux qui attendent leur tour, après nous deux, après M. le chevalier de Faënza et M. le baron de Saldagne, nous n'avons compté ni M. de Peyrolles, ni le prince Philippe de Gonzague.

La porte s'ouvrait. Passepoil n'eut que le temps de répondre :

—Qui vivra verra !

Un domestique en grande livrée entra, suivi de deux ouvriers toiseurs. Il ne regarda même pas, tant il était affairé, du côté de nos braves qui se glissèrent inaperçus bans l'embrasure d'une fenêtre.

—Et vite ! fit le valet, tracez la besogne de demain. Quatre pieds carrés partout.

Les deux ouvriers se mirent aussitôt au travail. Pendant que l'un d'eux toisait, l'autre marquait à la craie chaque division de quatre pieds, et y attachait un numéro d'ordre. Le premier numéro attaché fut 927. Puis l'on suivit.

—Que diable font-ils là mon bon ? demanda le Gascon en se penchant hors de son abri.

—Tu ne sais donc rien ? reprit Passepoil ; chacune de ces lignes indique la place d'une cloison, et le numéro 927 prouve qu'il y a déjà près de mille cases dans la maison de M. de Gonzague.

—Et à quoi servent les cases ?

—A faire de l'or.

Cocardasse ouvrit de grands yeux. Frère Passepoil entreprit de lui expliquer le cadeau grandiose que Philippe d'Orléans venait de faire à son ami de cœur.

– Comment ! s'écria le Gascon, chacune de ces boites vaudrait autant qu'une ferme en Beauce ou en Brie ! Ah ! mon bon, mon bon, attachons-nous solidement à ce digne M. de Gonzague !

On toisait, on marquait. Le valet disait :

—Numéro 935, 936, 937, vous faites trop bonne mesure, l'homme ! Songez que chaque pièce vaut de l'or !

—Bénédiction ! fit Cocardasse ; c'est donc bien bon, ces petits papiers ?

—C'est si bon, répliqua Passepoil, que l'or et l'argent sont sur le point d'être dénommés.

—Vils métaux ! prononça gravement le Gascon ; ils l'on bien mérité. As pas pur ! s'interrompit-il, je ne sais pas si c'est vieille habitude, mais je conserve un faible pour les pistoles.

—Numéro 941, fit le valet.

—Il reste deux pieds et demi, dit le toiseur, fausse coupe.

—Oïmé ! fit observer Cocardasse ; ce sera pour un homme maigre.

—Vous enverrez les menuisiers tout de suite après l'assemblée.

—Assemblée de quoi ? demanda Cocardasse.

—Tâchons de le savoir ; quand on est au fait de ce qui se passe dans une maison, la besogne est bien avancée.

Cocardasse, à cette observation pleine de justesse, caressa le menton de Passepoil, comme un père tendre qui sourit à la naissante intelligence de son fils préféré.

Le valet et les toiseurs étaient partis. Il se fit tout à coup un grand bruit du côté du vestibule. On entendit un concert de voix qui criait :

—A moi ! à moi ! j'ai mon inscription. Pas de passedroit, s'il vous plait.

—A d'autres, fit le Gascon ; nous allons voir du nouveau.

—La paix, pour Dieu ! la paix ! ordonna une voix impérieuse au seuil même de la salle.

—M. de Peyrolles, dit frère Passepoil ; ne nous montrons pas.

Ils s'enfoncèrent davantage dans l'embrasure, et tirèrent la draperie.

M. de Peyrolles en ce moment franchissait le seuil, suivi ou plutôt pressé par une foule compacte de solliciteurs. Solliciteurs d'espèce rare et précieuse, qui demandaient à donner beaucoup d'argent pour un peu de fumée.

M. de Peyrolles avait un costume d'une richesse extrême. Au milieu du flot de dentelles qui couvrait ses mains sèches, on voyait les diamants étinceler.

—Voyons, voyons, messieurs, dit-il en entrant et s'éventant avec son mouchoir garni de point d'Alençon, tenez-vous à distance ; vous perdez, en vérité, le respect.

—Ah ! lou couquin, est-il superbe ; soupira Cocardasse.

—Il a le fil, déclara frère Passepoil.

C'était vrai. Ce Peyrolles avait le fil. Il se servait, ma foi, de la canne qu'il tenait à la main pour écarter cette cohue d'écus animés. A sa droite et à sa gauche marchaient deux secrétaires, armés d'énormes carnets.

—Gardez au moins votre dignité. reprit-il en secouant quelques grains de tabac d'Espagne qui étaient sur la maline de son jabot : se peut-il que la passion du gain ?...

Il fit un geste si beau que ses deux prévôts, placés comme des dilettanti en loge grillée, eurent envie d'applaudir. Mais les marchands qui étaient là ne se payaient point de cette monnaie.

—A moi ! criait-on, moi le premier ! j'ai mon tour.

Peyrolles se posa et dit ;

—Messieurs !

Aussitôt le silence se fit.

—Je vous ai demandé un peu de calme, continua Peyrolles. Je représente ici directement la personne de M. le prince de Gonzague, je suis son intendant. Je vois çà et là des têtes couvertes.

Tous les feutres tombèrent.

—A la bonne heure, reprit Peyrolles. Voilà, messieurs, ce que j'ai à vous dire.

—Chut, chut, écoutons, fit la masse.

—Les comptoirs de cette galerie seront construits et livrés demain.

—Bravo !

—C'est la seule salle qui nous reste. Ce sont les dernières places. Tout le surplus est arrêté, sauf les appartements privés de monseigneur et ceux de madame la princesse.

Il salua.

Le chœur reprit :

—A moi, je suis inscrit. Palsambleu! je ne me laisserai pas prendre mon tour.

—Ne me poussez pas vous.

—Allez-vous maltraiter une femme.

Car il y avait de femmes, les aïeules de ces dames laides qui, de nos jours effrayent les passants, vers deux heures de relevée, aux abords de la Bourse.

—Maladroit !

—Malappris !

—Malotru !

Puis des jurons et des glapissements de femmes d'affaires. Le moment était venu de se prendre aux cheveux. Cocardasse et Passepoil avançait la tête pour mieux voir la bagarre, lorsque la porte du fond située derrière l'estrade s'ouvrit à deux battants.

Gonzague, murmura le Gascon.

—Un homme d'un milliard, ajouta le Normand.

D'instinct ils se découvrirent tous deux.

Gonzague apparut en effet au haut de l'estrade, accompagné de deux jeunes seigneurs. Il était toujours beau, bien qu'il approchât de la cinquantaine. Sa haute taille gardait toute sa riche souplesse. Il n'avait pas une ride au front, et sa chevelure, admirable, lourde d'essence, tombait en anneaux brillants comme le jais sur son frac de velours noir tout simple.

Son luxe ne ressemblait pas au luxe de Peyrolles. Son jabot valait cinquinte mille livres, et il avait pour un million de diamants à son collier de l'ordre, dont un petit coin seulement se montrait sous sa veste de satin blanc.

Les deux jeunes seigneurs qui le suigaient, Chaverny le roué, son cousin par les Nevers, et le cadet de Navailles portaient tous deux poudre et mouches. C'étaient deux charmants jeunes gens, un peu efféminés, un peu fatigués, mais égayés déjà, malgré l'heure matinale, par une petite pointe de champagne, et portant leur soie et leur velours avec une admirable insolence,

Le cadet de Navailles avait bien vingt-cinq ans ; le marquis de Chaverny allait sur sa vingtième année. Ils s'arrêtèrent tous deux pour regarder la cohue, et partirent d'un franc éclat de rire.

—Messieurs, messieurs, fit Peyrolles en se découvrant, un peu de respect, au moins, pour monsieur le prince.

La foule, toute prête à en venir aux mains, se calma comme par enchantement ; tous les candidats à la possession des cases s'inclinèrent d'un commun mouvement ; toutes ces dames firent la révérence. Gonzague salua légèrement de la main et passa en disant ;

—Dépêchez, Peyrolles, j'ai besoin de cette salle.

—Oh ! les bonnes figures, disait le petit Chaverny en lorgnant à bout portant.

Navailles riait aux larmes et répétait ;

—Oh ! les bonnes figures.

Peyrolles s'était approché de son maître.

—Ils sont chauffés à blanc, murmura-t-il : ils payeront ce qu'on voudra.

—Mettez aux enchères, s'écria Chaverny, ça va nous amuser.

—Chut ! fit Gonzague, nous ne sommes pas ici à table, maître fou.

Mais l'idée lui sembla bonne, et il ajouta ;

—Soit, aux enchères. Combien de mise à prix ?

—Cinq cents livres pas moins pour quatre pieds carrés, répondit Navailles qui pensait surfaire.

—Mille livres pour une semaine, dit Chaverny.

—Mettons quinze cents livres. dit Gonzague ; allez Peyrolles.

—Messieurs, reprit celui-ci en s'adressant aux postulants, comme ce sont les dernières places et les meilleures... on les donnera au plus offrant. Numéro 927, quinze cents livres.

Il y eut un murmure et pas une voix ne s'éleva.

—Palsambleu ! cousin, dit Chaverny, je vais vous donner un coup d'épaule.

Et s'approchant :

—Deux mille livres, s'écria-t-il.

Les prétendants se regardèrent avec détresse.

—Deux mille cinq cents, fit le cadet de Navailles, qui se piqua d'honneur.

Les candidats sérieux étaient dans la consternation.

—Trois mille, cria d'un voix étranglée un gros marchand de laine.

—Adjugé, fit Peyrolles avec empressement.

Gonzague lui lança un regard terrible. Ce Peyrolles était un esprit étroit. Il craignait de trouver le bout de la folie humaine.

—Ça va bien, dit Cocordasse.

Passepoil avait les mains jointes. Il écoutait, il regardait.

—Numéro 928, reprit l'intendant.

Quatre mille livres, prononça negligemment Gonzague.

Suite à la 6ième page

Le Courrier de l'Ouest

Paraissant tous les Jeudis

Conditions de l'abonnment

(Payable invariablement d'avance)

Un an - - - $1.00
Six Mois - - - 0.50

Toutes communications et lettres doivent être addressées: Courrier de l'Ouest; Edmonton, Alta., Boite 25.

Edmonton, Jeudi, 18 Jan. 1906

L'EDITEUR AUX LECTEURS,

Causerie.

Il y a déjà trois mois que les Canadiens d'Alberta ont leur journal : LE COURRIER DE L'OUEST. Malgré bien des circonstances désavantageuses qui ont accompagné sa naissance notre journal a grandi et continue de grandir d'une façon extraordinairement rapide. Nous avons compris dès le commencement qu'un journal canadien-français était une institution nécessaire, que l'apparition du COURRIER DE L'OUEST comblait une lacune, qu'il était temps que nous ayons un organe qui ferait connaitre nos opinions, défendrait nos droits et nos libertés, Nos compatriotes ont compris aussi, comme il importait à des gens pratiques, qu'un journal ne vit pas seulement du dévouement de ses propriétaires, mais qu'il faut de l'argent, comme pour toute autre institution d'ailleurs, et ils ont payé leur abonnement sans tarder. Il est vrai qu'il en reste plusieurs qui n'ont pas encore fait inscrire leur nom sur la liste des abonnés, mais nous ne songeons pas à nous en plaindre, étant donné que ceux-là n'ont pas retardé beaucoup encore et que, s'ils ne se sont pas abonnés au journal avant aujourd'hui, c'est plutôt négligence que mauvaise volonté de leur part.

LE COURRIER DE L'OUEST a reçu un accueil absolument encourageant, non seulement ici, dans Alberta, mais en Saskatchewan et en province de Québec, d'où nombre d'abonnements nous sont venus. Notre circulation, en trois mois, a déjà atteint celle des journaux anglais établis depuis des années. Si donc, il nous est permis de juger de l'avenir par l'expérience du passé, tout indique que le COURRIER DE L'OUEST est destiné à devenir un des plus grands journaux de l'Ouest, ce à quoi nous comptons bien arriver, avec l'aide de nos lecteurs. Mais,—il y a un mais—pour parvenir à ce but, il nous faut le concours de toutes les volontés, l'assistance de tous nos compatriotes. Voilà pourquoi nous avons décidé de faire le grand concours que nous annonçons en troisième page.

On nous saura gré des efforts et des sacrifices que nous faisons pour faire du COURRIER DE L'OUEST un journal digne des Canadiens de l'Ouest. Nous sommes convaincus que nos lecteurs ne nous refuseront pas l'aide que nous leur demandons, et dont ils seront, d'ailleurs, les premiers à bénéficier.

En effet, si grâce au concours de nos lecteurs, la circulation de notre journal est doublée, les revenus seront, *ipso facto*, considérablement augmentés, et, les revenus étant augmentés, nous pourrons améliorer LE COURRIER DE L'OUEST en conséquence. Et le journal étant amélioré, le premier bénéficiaire n'est-il pas le lecteur ?

D'autre part, les prix que nous offrons récompenseront bien ceux qui auront prêté leur concours, comme on le jugera par la description qui en est faite dans l'annonce.

Donc, c'est entendu, nous donnerons tous notre "coup de main" en prenant part au concours et en amenant par là de nouveaux membres à la famille, déjà nombreuse, des lecteurs de notre journal.

LA CONVENTION FORESTIERE

La semaine dernière avait lieu à Ottawa une grande convention, convoquée par Sir Wilfrid Laurier, pour aviser aux moyens à prendre pour la conservation de notre domaine forestier. Plus de trois cents délégués des différentes provinces et associations forestières du Dominion, de même que plusieurs savants de la république voisine, avaient répondu à l'appel du premier ministre.

La convention a duré trois jours.

Voici ce que dit le *Temps* d'Ottawa au sujet des travaux qui ont été faits :

Les travaux accomplis à la convention forestière font naître les plus belles espérances pour les résultats qu'elle est appelée à produire. On y a donné les moyens les plus praticables pour la conservation et la reproduction d'une de nos plus grandes richesses nationales. Le besoin d'une pareille convention n'était pas sans se faire grandement sentir. La forêt est une des ressources les plus promptes à s'épuiser et la plus lente à se développer quand une fois elle a disparu. Pour ne pas avoir veillé avec assez de soin à la conservation de leurs forêts, les Etats-Unis sont obligés aujourd'hui de dépenser des millions pour racheter des terres qu'ils n'auraient eu qu'à garder il y a quelques années. Heureusement nous n'en sommes pas encore là ; il nous est possible par de sages mesures de ne pas commettre les fautes qui coûtent si cher aux Etats-Unis et qui ont ruiné certaines parties de l'Inde, de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de l'Italie.

La question est encore, chez nous, beaucoup plus une question de conservation qu'une question de reproduction. Aussi Sir Wilfrid Laurier a-t-il dit que le premier pas à faire était l'achat et la préservation par le gouvernement de larges domaines forestiers. Le gouvernement en a déjà près de dix milions en sa possession dont 3,500,000 au Manitoba, 5,600,000 dans les Territoires et 600,000 dans la Colombie Anglaise. Ontario a une réserve forestière de sept millions. Toutes les autres provinces ont également de magnifiques réserves qu'elles voudront maintenant agrandir davantage.

Un des points sur lequel ont appuyé presque tous les délégués est la nécessité qu'il y a de ne pas dénuder les bassins de nos fleuves et si quelques-uns l'ont déjà été tous sont d'avis qu'il faut y faire de nouvelles plantations ; l'avenir de notre agriculture ne sera assuré que si l'on réussit à donner à nos cours d'eau un débit régulier et perpétuel ce qui ne peut être fait que par les forêts.

Il faudrait aussi éviter, a-t-on fait remarquer, le déboisement sur le flanc des montagnes car les résultats sont désastreux. Dans le Nord de la province de Québec de vastes étendues de terrains montagneux mis à nus, ne laissent plus voir maintenant que le roc, la terre ayant été continuellement entraînée par les eaux. Ces sortes de terrains devraient être convertis en réserves forestières et les colons établis dans d'autres parties du Canada.

Le feu a causé des dommages plus considérables encore que ceux qu'a pu faire la hache du bûcheron. La diminution des risques du feu est un problême difficile à résoudre et demande de la bonne volonté de tous ceux qui ont occasion de traverser les territoires forestiers. Les compagnies de chemin de fer sont souvent coupables de négligence sur ce sujet ; elles pourraient faire plus pour empêcher les les pertes immenses qu'ont occasionné les feux allumés par leurs locomotives.

Ces quelques points que nous rappelons et bon nombre d'autres seront soumis sans aucun doute, dès la prochaine session aux gouvernements fédéral et provinciaux. Quoiqu'il en soit il est certain que la convention qui vient d'avoir lieu marquera une nouvelle ère dans la politique touchant les forêts dans toutes les parties du Dominion.

L'Exposition de Grains.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il a été décidé de faire une exposition de graines de semence à Edmonton. L'exposition est sous la direction du département de l'Agriculture du Canada, et aura lieu dans la Salle Robertson, les 12 et 13 février prochain.

Le but de cette exposition est de permettre aux cultivateurs qui ont du grain de semence à vendre, de l'exposer de façon à permettre aussi à ceux qui doivent en acheter, de savoir de qui ils pourront se procurer le grain dont ils ont besoin pour leurs semences.

Le gouvernement envoient des experts qui expliqueront aux cultivateurs la propriété d'un bon grain de semence, et comment le reconnaître. Le cultivateur qui a du bon grain court la chance d'emporter un prix et de trouver un acheteur ; celui qui doit en acheter obtient gratuitement les conseils d'un expert en la matière.

Les instructions et discours se feront en français, anglais et allemand, de sorte que tous nos cultivateurs pourront profiter de ce que le gouvernement fait pour aider leur classe.

Nous ne saurions trop encourager nos compatriotes à exposer leurs produits. Il est très important que ces expositions reçoivent tout le patronage possible de la part des cultivateurs, afin que le gouvernement soit juitifiable de continuer cette politique.

Ces expositions sont de nature à faire beaucoup de bien à l'agriculture, donnant aux cultivateurs de grandes facilités de se procurer du bon grain de semence et leur offrant l'occasion d'obtenir une récompense méritée, si leurs produits sont de bonne qualité.

Nous publierons la semaine prochaine la liste des prix qui seront donnés.

Pour informations on peut s'adresser comme suit : Manager of Seed Fair, Edmonton.

Culture et Elevage

Nourriture du porc

En Europe, on considère que l'orge est la nourriture idéale pour engraisser les porcs et les mettre au point, en vue de la production du bacon. Tellement qu'on a fait de ce grain la mesure comparative de la valeur des autres aliments, en tant que leur valeur est concernée dans la production du bacon. L'orge devrait toujours être moulue avant d'être donnée en nourriture. La laisser tramper, disous 24 heures ou plus, peut suppléer en partie au défaut de moulée. Elle ne constitue pas une très bonne alimentation pour la truie qui nourrit ou pour les tout jeunes porcs.

S'il y a de l'avantage à ne soigner qu'avec de l'orge, les résultats seront encore meilleurs si on y mêle des pois moulus, des agrains, de l'avoine moulue, une petite quantité de tourteaux. On obtiendra un bacon de première qualité, chaque fois que les autres conditions requises seront remplies.

Si ce n'est pour les gros porcs et les sujets reproducteurs, le son n'a pas une grande valeur, étant de digestion difficele, malgré ses aûtres qualités nutritives. Il produit une viande de bonne qualité, cependant, et son utilité se retrouve dans l'alimentation de la truie aux époques de gestation ou d'allaitement.

Il y a quelques années, on avait du blé gelé en quantité et on l'utilisait comme nourriture des porcs ; nourriture très profitable à la production du bacon, donnant une chair de bonne qualité, dont 4½ à 5½ livres de blé gelé produisait une livre chez l'animal ainsi alimenté.

Le blé gelé devient plus appétissant et plus profitable si on y mêle de l'avoine cassée, de l'orge moulue, du son ou des agrains.

AVOINE

Il est essentiel que l'avoine soit moulue pour donner les meilleurs résultats. Trampée quelques temps avant les repas, elle constitue une excellente alimentation pour les jeunes, il faut qu'un tamisage en enlève d'abord les casses, à moins que le tout ne soit moulu très fin. On composerait une excellente ration pour les sujets de tout âge, en ajoutant à l'avoine de la farine de maïs et des tourteaux en égale quantité, dissous dans la proportion d'une livre de chaque pour trois livres d'avoine ; ou, encore, en moulant ensemble les agrains de blé ou le blé gelé avec l'avoine, par parties à peu près égales. Cette ration produit une très bonne qualité de bacon.

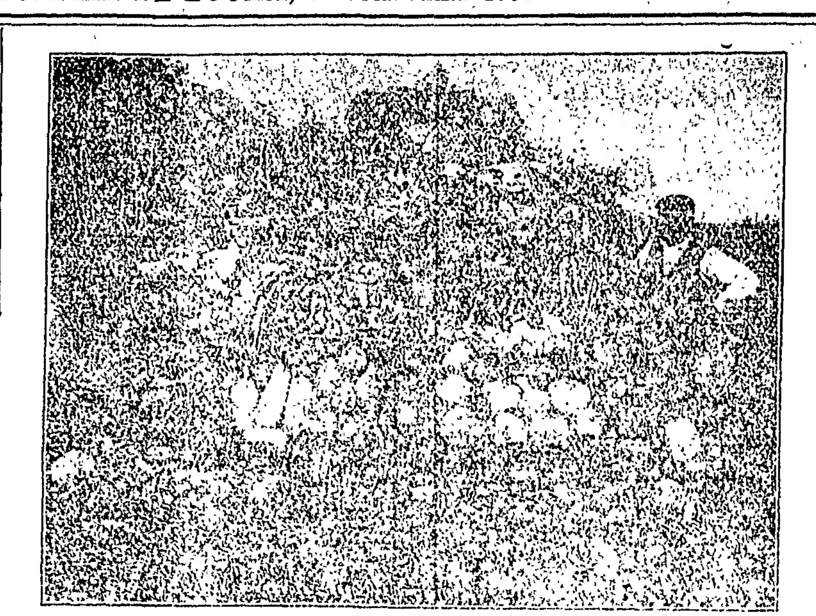
De toutes les moulées, celle de tourteaux de lin est probablement la plus avantageuse pour les truies qui nourrissent, et même pour les petits après le sevrage, pourvu qu'on la serve en quantité modérée, c'est-à-dire jamais plus que vingt pour cent ou un cinquième de la ration.

Elle peut ainsi tenir lieu de lait écrémé jusqu'à un certain point ; mais elle n'est plus recommandable s'il s'agit de la préparation immédiate de l'animal pour le bacon.

POIS

Le " Canadian Pea-fed Bacon ", dont les négociants font si belle réclame dans la Grande-Bretagne, semblerait indiquer la supériorité de ce grain très recherché pour la production du bacon, surtout du bacon ferme et agréable.

Ce grain apprécié, en toute saison, comme ration des jeunes porcs et des reproducteurs. Néanmoins, on ne devrait jamais l'administrer que moulu. Il est encore mieux de mêler la moulée de pois à de la moulée d'avoine, d'orge, de maïs, d'agrains, ou encore à du son.



Légumes du district d'Edmonton

Les porcs, nourris exclusivent à la moulée de pois viennent médiocrement, engraissent mal et donnent une une viande de qualité inférieure.

LAIT ECRÉMÉ

Suivant des observations faites en Europe et en Amérique, environ 600 livres de lait écrémé valent 100 livres d'un mélange de moulée, dans la production du lard. Mais le terme de comparaison entre la valeur du lait écrémé et celle de la farine dépend des circonstances bien variables, comme l'espèce de farine et la condition du lait, autant de causes d'effets différents. En moyenne, on pourrait établir que trois livres de lait valent une livre de farine. La farine de maïs est apparemment celle qui, servie avec le lait, donne les meilleurs résultats. Il vaut mieux faire manger chaud et doux ; mais, dans l'impossibilité de mettre cette règle en pratique d'une façon constante, il faudra alors que la ration soit toujours froide et sûrie.

Car, l'uniformité constante dans la quantité, la qualité et le degré de température ajoute très matériellement à la valeur nette d'une alimentation quelconque.

BLÉ

Comme alimentation unique, le blé n'est pas loin d'occuper le premier rang. C'est une nourriture excellente et pour les adultes et pour les jeunes ; en vue de la production du lard, on la tient en parallèle avec les pois. Mais il y a la différence que les pois valent peu comme ration unique, tandis que le blé, dans le même cas, fera du bacon de bonne qualité, avec une dépense minimum de grains pour chaque livre de viande produite.

On ne le devrait donner que moulu ou trempé. En y ajoutant de l'avoine, de l'orge ou du maïs cassés, on diminuera pour la peine le volume de ration necessaire pour produire cent livres de viande.

Le petit lait (lait de beurre) vaut la moitié, livre pour livre, de ce que vaut le lait écrémé, son effet est excellent sur la qualité du bacon produit. Il faudrait en règler la portion journalière de manière qu'elle soit uniforme. en quantité, qualité et température. Le petit lait aigre est aussi bon que le doux, pourvu qu'on ne le laisse pas sûrir plus de 24 heures dans un vaisseau propre.

Le lait pur est une alimentation trop dispendieuse, quoiqu'elle serait à peu près la meilleure pour la production du lard. Il y a avantage, d'en donner une petite quantité aux jeunes cochons et de la leur donner chaude. L'avenir des tout jeunes porcs dépend entièrement d'une ration de lait frais et riche. On pourrait y ajouter un peu de sucre.

Toutes ces données ont été fournies par un cultivateur de grande expérience.

L'élection de la Rivière à la Paix n'est pas reconnue

A une séance du cabinet, samedi dernier, la question de l'élection de la Rivière à la Paix a été considérée et le gouvernement a décidé qu'il ne pouvait accepter cette élection comme ayant été légale.

On sait que cette élection avait été faite très irrégulièrement. L'officier rapporteur n'avait pu se rendre à Sturgeon Lake en temps pour le jour de la nomination, le 31 octobre. Les candidats avaient alors fait un arrangement entre eux et l'élection eut lieu. M. Lucien Dubuc eut la majorité des votes. Le gouvernement n'a pas voulu, cependant, accepter une élection faite dans de telles circonstances, et a décidé qu'une nouvelle élection aura lieu, dont la date sera annoncée prochainement.

M. Dubuc se présentera probablement de nouveau. On parle de deux autres candidats probables, MM. Lawrence et Brick, de Vermillon.

Combien de fois à la minute pouvez-vous dire ceci :

D. Gros, gras, grain d'orge, quand te degrogragraind'orgeras-tu ?

R. Je me dégrogragraind'orgerai, quand tous les autres gros gras grains se dégrogragraind'orgeront.

..........................190....

" LE COURRIER DE L'OUEST "
Boite Postale 25
Edmonton, Alta.

Messieurs,
Veuillez trouver ci-inclus la somme de ....piastres, ($..............)
pour.....................mois d'abonnement à votre journal, que vous adresserez à

Nom..
Adresse..
....

ALBERTA-NORD

Ce district comprend la grande vallée fertile qui commence à un point environ cinquante milles de Calgary et qui s'étend au delà du lac Athabasca. Cette contrée est bien boisée et arrosée par de nombreux cours d'eau, et un colon s'y établissant, n'est pas forcé de dépenser son petit capital à bâtir des abris pour lui et ses bestiaux. S'il n'a pas le bois de construction nécessaire sur sa concession il peut obtenir pour la somme de vingt-cinq centins un permis du gouvernement, lui donnant droit de coupe pour 1,800 pieds de bois de construction, 400 poteaux et 200 perches pour ses clôtures, ainsi que 30 cordes de bois sec, avec lesquels il peut élever ses bâtiments et dépendances. Quant à l'approvisionnement d'eau il peut se la procurer à nombre de sources qui jaillissent des coteaux et coulent le long des ravins ; ces sources ne tarissent pas de l'année. On peut aussi se procurer de l'eau pure en creusant de 15 à 30 pieds.

La ville d'Edmonton, qui est située au centre du district a une latitude 53° 29' nord, et une longitude de 113° 49' ouest. Elle est donc presque sous la même latitude que Dublin en Irlande, Liverpool et York en Angleterre et Hambourg en Allemagne, et plus au sud qu'aucune partie de l'Ecosse, du Danemark, de la péninsule scandinave et à une distance de 455 milles plus au sud que Saint-Pétersbourg, la capitale de la Russie. Le paysage est d'une beauté incomparable. Il n'y a pas de montagnes arides et sévères, et l'on ne constate pas cette monotonie d'une longue plaine non accidentée et sans arbres. L'œil se repose tour à tour sur une prairie ondulante, des collines et des vallons, revêtus d'herbe touffue et de fleurs, parsemés de bosquets, de peupliers et de pins. De nombreux lacs et étangs reflètent le bleu d'azur des cieux et les cours d'eau, depuis la majestueuse Saskatchewan, jusqu'aux petits ruisseaux, prêtent au paysage un charme inoubliable.

En hiver, la nappe de neige qui recouvre la terre ajoute encore à la beauté indescriptible du pays.

La nature ne s'est pas seulement contentée de donner à cette contrée les immenses ressources agricoles dont nous venons de parler. Elle lui a aussi fourni de vastes richesses minières que l'on vient seulement de commencer à exploiter.

Les formations sous-jacentes contiennent d'immenses richesses de charbon qui affleurent sur les penchants des coteaux.

Depuis près de 30 ans on exploite les sables de la Saskatchewan pour l'or en poudre. Les sables aurifères s'étendent sur une distance de 100 milles en amont et de 200 milles en aval d'Edmonton, et nombre de chercheurs d'or les lavent à l'aide d'instruments primitifs. Tout récemment, après des investigations scientifiques on a commencé l'exploitation de ces gisements à l'aide de dragueurs et autres machines modernes.

INDUSTRIE LAITIÈRE.

On poursuit l'industrie du lait avec grand succès ; la contrée y étant éminemment propre, grâce à ses immenses pâturages parsemés de bosquets d'arbres et sillonnés de nombreux cours d'eau. Durant la saison d'été, la production de chaque vache laitière est de 4½ gallons par jours, (environ 20 litres) 6½ livres de beurre par semaine.

Le foin sauvage est généralement abondant, et les variétés sont nombreuses. Les légumes ordinaires se cultivent facilement et avec des résultats rarement atteints autre part. Les tomates et les citrouilles viennent très bien, si on leur donne les soins requis. On cultive même le melon.

Les fruits sauvages sont aussi très abondants. On en trouve ici une grande variété tels que fraises, framboises, bluets, cassis, cerises rouges et noires, ayant tous une saveur délicate. La ménagère peut donc facilement faire sa provision de confitures.

L'houblon sauvage et les noisettes croissent aussi abondamment. Les variétés de fruits de jardin, tels que fraises, framboises, cassis et groseilles donnent d'excellents rendements ; on cultive aussi avec succès la rhubarbe de jardin.

CHEMINS.

Durant les mois d'hiver, la neige et glace forment des chemins par lesquels, à l'aide de traineaux, on peut amener au marché d'énormes charges. La plus grande partie du traffic de la ferme au marché, ainsi que le charroyage du foin, a lieu en hiver. Ces routes d'hiver sont les meilleures que l'on puisse imaginer, soit pour le traffic soit pour la promenade. Avec un bon cheval trotteur canadien, attelé à un traineau dont les grelots tintent gaiement, et bien enveloppé de chaudes couvertures en fourrures, on éprouve dans ces courses, en respirant l'air pur de la claire atmosphère de l'Alberta, un plaisir et une jouissance que nul part ailleurs on peut rencontrer. Au printemps, lorsque la neige disparait, les travées de clôture que l'on avait démantelées pour permettre le passage des traineaux à travers champs, sont redressées, et l'on reprend alors les chemins d'été. Ces routes suivent généralement les crêtes et les pentes faciles qui forment des chemins naturels. Mais dans les districts plus peuplés, où des clôtures et des barrières sont nécessaires, et où il faut se limiter le long des chemins de concessions, établis par les arpenteurs de la Couronne, entre les sections, on est quelquefois obligé d'obvier à certains obstacles lorsque le chemin quitte la prairie pour entrer sous bois ou pour traverser un cours d'eau.

Dans ces cas, le gouvernement donne des subsides pour la construction de ponts et de routes auxquels on ajoute en certaines parties de la région la main-d'œuvre individuelle des colons, et somme toute, les routes d'été sont excellentes, certaines longueurs sont exceptionnellement bonnes.

ÉGLISES.

Les privilèges religieux de toutes les dénominations sont ici pleinement respectés. Les églises Catholique Romaine, Presbytérienne, Episcopale, Méthodiste, Baptiste et Luthérienne, sont représentées par des membres de leur clergé respectif.

On jouit ici des avantages et des privilèges de la loi britannique. L'Indien aborigène se transforme sur ses terres de réserve, en cultivateur, éleveur ou ouvrier ; ces anciens sauvages sont satisfaits sous la tutelle d'un gouvernement chrétien qui les traite avec bonté et qui reconnait tous ses devoirs envers ses frères Peaux Rouges.

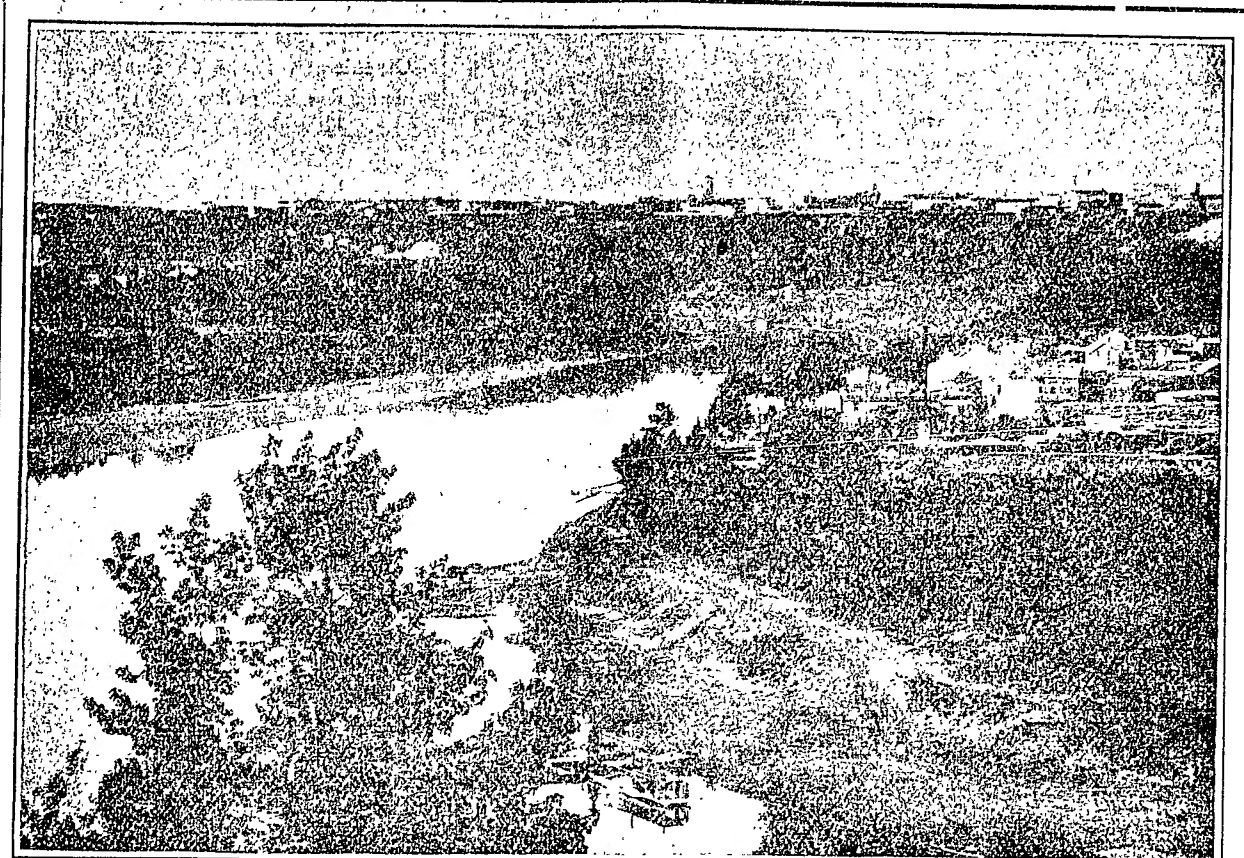
Durant les saisons de printemps, d'été et d'automne, les cultivateurs ont peu de temps à consacrer aux passetemps et réunions sociales, mais l'hiver offre plus de loisir. Il est vrai que le colon nouvellement établi ne peut guère prendre de récréation, son nouvel établissement demandant toute son attention même en hiver. Toutefois, les colons qui sont délivrés des difficultés inhérentes à un commencement d'installation profitent de tous les amusements et passe-temps offerts, selon leurs goûts. En été, les excursions, courses de chevaux, promenades à cheval, en voiture, courses en bicycles, la chasse, le canotage, les jeux de lacrosse, balle, croquet ont chacun leur tour, ainsi que la chasse au canard le printemps et la chasse au chevreuil en automne.

L'hiver amène ses bals, concerts, comédies d'amateurs, réunions littéraires et autres ; parties de cartes et divers passetemps d'intérieur, ainsi que les sports de cette saison tels que patinage, hockey, etc.

GIBIER.

Le gibier est plus ou moins abondant, selon la région, la saison et les circonstances. Le lièvre (communément appelé lapin) est très prolifique et se multiplie avec une rapidité étonnante. Il disparait périodiquement par intervalles de quelques années. Le lynx est aussi un exemple frappant de va et vient périodique. Le gibier le plus abondant sont les canards de toute espèce, la caille (mieux connue sous le nom de poule de prairie) et le lièvre ou lapin. A ceux-ci on peut ajouter, quoiqu'en moindre quantité, les oies, les cygnes, les pélicans, les butors, les pluviers ; le caribou ainsi que plusieurs variétés de chevreuils : les animaux à fourrures sont représentés par une quantité de loups de petite taille appelés cayotés, quelques renards, un certain nombre de loups des bois ainsi que quelques ours bruns ou noirs, et parmi les plus petits : l'hermine, la loutre et le rat musqué.

On pêche dans la Saskatchewan, l'éturgeon, la barbue et la truite. On y trouve aussi, comme dans les autres cours d'eau, le brochet, la carpe et autres poissons. Dans beaucoup de lacs, tels que le lac Pigeon, Sainte-Anne, Lac-la-Biche, le poisson blanc se trouve en abondance.



La rivière Saskatchewan à Edmonton

" L'Avenir de l'Ouest "

L'Avenir de l'Ouest, journal français publié à Winnipeg, vient de suspendre sa publication.

Un Prophète

C'est dans l'île de Porto Rico qu'un nouveau prophète, qui se dit inspiré par St Jean l'Evangiliste, fait des siennes. Il commande aux fidèles de le suivre et leur fait porter trois croix snspendues au cou, de peur que le diable ne les emporte. Le faux prophète prêche tantôt des vérités de l'Evangile, tantôt le contraire. On dit qu'au delà de 3,000 personnes le suivent. Il est toujours plus chanceux que Bennett !

Faillite à Winnipeg

La maison Nash, Carson & Naylor de Winnipeg vient de faire faillite. L'actif est de $70.000 et le passif de $96.000.

M. Haultain

Le *Herald* de Calgary parle de la candidature de M. Haultain pour le siège à la chambre des communes laissé vacant par la démission de Walter Scott, devenu premier ministre de la province Saskatchewan. Le *Herald* donne à comprendre que M. Haultain deviendrait chef conservateur à Ottawa. Reste à savoir si M. Borden voudra céder sa place à Haultain.

En Angleterre

Les libéraux viennent de remporter une brillante victoire. On dit que les majorités dépasseront tout ce qui s'est encore vu en Grande Bretagne.

Le Système Métrique

L'Hon. L. P. Brodeur, ministre du revenu de l'Intérieur, a organisé toute une série de conférences destinées à vulgariser la connaissance du système métrique dans les centres anglais du Canada. Ces conférences seront données par un professeur de l'Université de Toronto, M. J. C. McLellan.

Nous espérons que cette initiative de la part du Ministre mènera à l'adoption de ce système au Canada.

La mort est le terme où doivent abontir tous les desseins des hommes, toutes les grandeurs du monde. (Bourdaloue),

Un Chapitre de l'Histoire du Cananda

(Suite de la 3ième page)

d'après des chiffres supposés, il fallait s'assurer des faits par un nouveau recensement. Il approuvait le projet de loi ; mais il voulait, par ses résolutions, protester contre l'acte d'union ; on ne devait négliger aucune occasion de le faire, afin de conserver le droit d'en demander le rappel quand on le jugerait à propos. Il lui semblait bon de donner au Haut-Canada l'occasion de repousser le principe de la représentation repartie d'après la population ; car lorsqu'il aurait refusé de reconnaitre ce principe, le Bas-Canada serait plus fort contre lui.

M. Laurin seconda les résolutions de M, Chauveau. Il voulait que le *nombre de députés* fut proportionnel à la population de chaque province, pour forcer le Haut-Canada à demander le rappel de l'Union.

M. Papineau approuva aussi les résolutions, et repoussa le projet de la réforme électorale, parcequ'il consacrait la clause de l'acte d'union la plus injuste et la plus odieuse, c'est-à-dire l'égalité de la représentation. Il ne voulait d'injustice pour personne : l'égalité de la représentation était mauvaise alors, pour le Bas-Canada, et le serait également dans la suite pour le Haut-Canada, s'il venait, comme on le supposait, à dépasser la population de l'autre section. Il se déclara encore fortement pour le rappel de l'Union ; les discussions orageuses qui avaient eu lieu, prouvaient que ni l'*Union* ni le *gouvernement* responsable ne pouvaient fonctionner. MM. Papineau et Laurin furent les seuls députés qui votèrent pour les résolutions de M. Chauveau.

M. LaFontaine fit observer que sa mesure, sans contenir de protestations formelles contre l'acte d'union, n'en renfermait pas non plus l'acceptation entière. Les clauses les plus vexatoires de la constitution étaient disparues ; il ne trouvait pas injuste celle qui proclamait l'égalité da la représentation ; au contraire, suivant lui, elle protégeait le Bas-Canada, et empêcherait le Haut-Canada de se faire une position de supériorité. Le premier ministre entrant dans les détails de la mesure, démontra qu'elle rendait justice à la population anglaise : elle renfermait à peu près les dispositions de l'acte de 1820, dont le pays avait été satisfait. Il ajouta qu'avec un peu de réflexion il était aisé de se convaincre que, dans un pays comme le Canada, la population ne pouvait être strictement la base de la représentation. Et alors, disait-il, pourquoi demander ce que l'on savait ne pouvoir obtenir ?

MM. Cauchon et Nelson firent chacun un discours remarquable en faveur du projet ministériel. Les conservateurs le regardèrent comme une question de parti, et votèrent contre à l'unanimité. M. Sherwood prétendit que la mesure avait pour but d'opprimer la population anglaise du Haut et du Bas-Canada, particulièrement cette dernière, qui se trouvait placée sous la domination de la race française. Le plan systématique du ministère, par l'acte d'amnistie, celui de l'indemnité et celui de la représentation, était de placer la population anglaise sous l'influence prépondérante des Franco-Canadiens. Suivant M. Robinson, rien ne prouvait la nécessité d'augmenter le chiffre de la représentation ; on pouvait continuer encore quelques années sous le même système.

On sait que l'acte de l'union exigeait les deux-tiers des représentants, c'est-à-dire cinquante-six voix, pour changer les divisions électorales, et le nombre des députés. Le projet ministériel fut rejeté faute d'une voix. M. Papineau avait dit que, s'il était la cinquante-sixième voix, il n'hésiterait pas à la donner contre la mesure. C'est ce qui eut lieu, en effet. Il fut le seul membre Canadien-Français qui s'opposât à ce que ses compatriotes fussent représentés d'une manière plus équitable, et retarda par là de trois années cetre réforme importante. Le vote de M. Papineau fut sévèrement condamné, et cela à bon droit par tous ses compatriotes.

Le gouvernement présenta et fit passer une mesure pour amender et refondre les différentes lois d'élection. D'après la nouvelle loi, les régistrateurs dans le Bas-Canada, et les shérifs dans le Haut-Canada étaient nommés officiers-rapporteurs, un bureau de votation était établi dans chaque paroisse ou canton, et la votation durait deux jours. Sans être parfaite dans toutes les dispositions, cet acte avait de grands avantages sur le précédent. Il fut amendé en 1855, 1858, etc., et est encore en force dans la province (S. R. C. ch. 6). M. Papineau parla contre la mesure, qu'il trouva mauvaise, surtout contre la clause qui confiait aux régistrateurs le devoir d'officier-rapporteur. Cette fois, M. LaFontaine prit feu, et reprocha sévèrement à M. Papineau de mettre des entraves aux mesures ministérielles par jalousie et par esprit de vengeance, et de ne savoir que détruire sans édifier. M. Papineau répliqua qu'il resterait indépendant du ministère, qu'il soutiendrait les bonnes mesures, et qu'il repousserait constemment celles qu'il trouverait mauvaises.

(A continuer.)

Cartes Professionnelles

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

---Mais, objecta une revendeuse à la toilette dont la nièce venait d'épouser un comte, au prix de vingt mille louis qu'elle avait gagnés rue Quincampoix, c'est le pareil.

---Je le prends, s'écria un apothicaire.

---J'en donne quatre mille cinq cents, surfit un quincaillier.

---Cinq mille.

---Six mille.

---Adjugé, fit Peyrolles. Numéro 919...

Sur un regard de Gonzague, il ajouta :

—A dix mille livres.

—Quatre pieds carrés, fit Passepoil éperdu.

Cocardasse ajouta gravement ;

—Les deux tiers d'une tombe !

Cependant l'enchère lancée. Le vertige venait. On se disputa le numéro 929 comme une *fortune*, et quand Gonzague mit le suivant à quinze mille livres, personne ne s'étonna. Notez qu'on payait comptant, en belles espèces sonnantes ou en billets d'Etat.

L'un des secrétaires de Peyrolles recevait l'argent, l'autre notait sur le carnet le nom des acheteurs. Chaverny et Navailles ne riaient plus ; ils admiraient.

—*Incroyable folie !* disait le marquis.

—Il faut voir pour le croire, ripostait Navailles.

Et Gonzague ajoutait, gardant son sourire railleur :

—Ah ! *messieurs, la France est un* beau pays. Finissons-en, interrompit-il ; tout le reste à vingt mille livres !

—C'est pour rien ! s'écria le petit Chaverny.

—A moi ! à moi ! à moi ! fit-on dans la cohue,

Les *hommes* se battaient, les femmes tombaient étouffées ou écrasées. Mais elles criaient aussi du fond de leur détresse :

—A moi ! à moi ! à moi !

Puis des enchères encore, des cris de joie et des cris de rage. L'or ruisselait à flots sur les degsés de l'estrade qui servait de comptoir. C'était plaisir et stupeur que de voir avec quelle allégresse toutes ces poches gonflées se vidaient. Ceux qui avaient obtenu quittance les brandissaient au-desus de leurs têtes. Ils s'en allaient ivres et fous, essayer leurs places et se carrer dedans. Les vaincus s'arrachaient les cheveux.

—*A moi ! à moi ! à moi !*

Peyrolles et ses acolytes ne savaient plus auquel entendre. La frénésie venait. Aux dernières cases, le sang coula sur le parquet. Enfin le numéro 912, celui qui n'avait que deux pieds et demi, la fausse coupe, fut adjugé à vingt-huit *mille livres*. Et Peyrolles, referma bruyamment son carnet, dit :

—Messieurs, l'enchère est close.

Il y eut un moment de grand silence. Les heureux possesseurs des cases se regardèrent tout abasourdis.

Gonzague appela Peyrolles.

---Il va falloir faire place nette ! dit-il.

Mais à ce moment une autre foule se montra à la porte du vestibule, foule de partisans, traitants, gentilshommes, qui venaient rendre leurs devoirs à M. le prince de Gonzague. Ils s'arrêtèrent à la vue de la place occupée.

---*Entrez, entrez, messieurs, leur dit* Gonzague ; nous allons renvoyer tout ce monde.

---Entrez, ajouta Chaverny ; ces bonnes gens vous revendront leurs emplettes, si vous voulez, à cent pour cent de bénéfice.

---*Ils auraient tort, décida Navailles.* Bonjour, gros Oriol.

---C'est ici le Pactole ! fit celui-ci en saluant profondément Gonzague.

Cet Oriol était un jeune traitant de beaucoup d'espérance. Parmi les autres, on remarquait Albret et Taranne, deux financiers aussi ; le baron de Batz, bon Allemand qui était venu à Paris pour tâcher de se pervertir ; le vicomte de *La Fare*, Montauber, Nocé, Gironne, tous roués, tous parents éloignés de Nevers ou chargés de procuration, tous convoqués par Gonzague pour une solemnité à laquelle nous assisterons bientôt, l'assemblée dont avait parlé M. de Peyrolles.

---*Et cette vente ?* demanda Oriol.

---Mal faite, répondit froidement Gonzague.

---Entends-tu ! fit Cocardasse dans son coin.

Passepoil, qui suait à grosses gouttes, répondit :

---Il a raison. Ces poules lui auraient donné le restant de leurs plumes.

---Vous, monsieur de Gonzague, se *récria* Oriol, une maladresse en affaires. Impossible.

---Jugez-en, j'ai livré mes dernières cases à vingt-trois mille livres, l'une dans l'autre.

---Pour un an ?

---Pour huit jours !

Les nouveaux venus regardèrent alors les cases et les acheteurs.

---Vingt-trois milles livres, répétèrent-ils dans leur ébahissement profond.

---Il *eût fallu commencer par ce* chiffre, dit Gonzague, j'avais en main près de mille numéros. C'était une matinée de vingt-trois millions, clair et net.

---Mais c'est donc une rage ?

---Une frénésie. Et nous en verrons bien d'autres. *J'ai loué la cour d'abord,* puis le jardin, puis le vestibule, les escaliers, les écuries, les communs, les remises. J'en suis aux appartements, et, morbleu, j'ai envie d'aller vivre à l'auberge.

---Cousin, interrompit Chaverny, je te loue ma chambre à coucher au cours du jour.

---A mesure que l'espace manque, continuait Gonzague au milieu de ses hôtes nouveaux, la fièvre chaude augmente. Il ne me reste plus rien.

---Cherche bien, cousin. Donnons à ces messieurs le plaisir d'une petite enchère.

A ce mot enchère, ceux qui n'avaient pu louer *se rapprochèrent vivement.*

---Rien, répéta Gonzague.

Puis, se ravissant ;

---Ah ! si fait.

---Quoi donc ? s'écria-t-on de toutes parts.

---La loge de mon chien.

On éclata de rire dans le groupe des gens de cour ; mais les bonnes gens, les marchands, ne riaient pas. Ils réfléchissaient.

---Vous croyez que je raille, messieurs, s'écria Gonzague : je parie que, si je veux, on m'en donne dix mille écus séance tenante.

---Trente mille livres, s'écria-t-on, la loge d'un chien.

Et les rires de redoubler.

Mais tout à coup apparut une étrange figure entre Navailles et Chaverny, qui riaient plus fort que tous les autres, un visage de bossu aux cheveux drôlement ébouriffés. *Une voix grêle et cassée* en même temps s'éleva. Le petit bossu disait :

---Je prends la loge du chien pour trente mille livres.

IV

LARGESSES

Ce devait être un bossu de beaucoup d'esprit, malgré l'extravagance qu'il commettait en ce moment. Il avait l'oeil vif et le nez aquilin. Son front se dessinait bien sous *sa* perruque grotesquement révoltée, et le sourire fin qui raillait antour de ses lèvres annonçait une malice d'enfer. Un vrai bossu !

Quant à la bosse elle-même, elle était riche, bien plantée au milieu du dos, et se relevant pour caresser la nuque. Par devant, son menton touchait sa poitrine. Les jambes étaient bizarrement *contournées, mais n'avaient* point cette maigreur proverbiale qui est l'accompagnement obligé de la bosse.

Cette singulière créature portait un costume noir complet, de la plus rigoureuse décence, manchettes et jabots de mousseline plissée *d'une éclatante* blancheur. Tous les regards étaient fixés sur lui, et cela ne semblait point l'incommoder.

—Bravo, sage Esope ! s'écria Chaverny ; tu me parais un spéculateur hardi et adroit !

—Hardi, répéta Esope en le regardant fixement ; assez.... Adroit, nous verrons bien !

Sa petite voix *grinçait* comme une crécelle d'enfant. Tout le monde répéta :

—Bravo, Esope, bravo !

Cocardasse et Passepoil ne pouvaient plus s'étonner de rien. Leurs bras étaient tombés depuis longtemps; mais *le Gascon demanda tout bas :*

—N'avons-nous jamais connu de bossu, mon bon ?

—Pas que je me souvienne.

---Vivadiou ! il me semble que j'ai vu ces yeux-là quelque part.

Gonzague aussi regardait le petit homme avec une remarquable attention.

---L'ami, dit-il on paye comptant, vous savez ?

---Je sais, répondit Esope, car, à dater de ce moment, il n'eut plus d'autre nom.

Chaverny était son parrain.

Esope tira un portefeuille de sa poche et mit aux mains de Peyrolles soixante billets d'Etat de cinq cent livres. *On s'attendait presque à voir ces papiers* se changer en feuilles sèches, tant l'apparition du petit homme avait été fantastique. Mais c'était de belles et bonnes cédules de la compagnie.

—Mon reçu, dit-il.

Peyrolles lui *donna son reçu*. Esope le plia et le mit dans son portefeuille, à la place des billets. Puis, frappant sur le cornet :

---Bonne affaire ! dit-il. A vous revoir, messieurs.

Il salua bien poliment Gonzague et *la compagnie.*

Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

On riait encore, mais je ne sais quel froid courait dans toutes les veines. Gonzague était pensif.

Peyrolles et les gens commençaient à faire sortir les *acheteurs*, qui déjà eussent voulu être au lendemain. Les amis du prince regardaient encore et machinalement la porte par où le petit homme noir venait de disparaître.

---Messieurs, dit Gonzague, pendant qu'on va *disposer la salle*, je vous prie de me suivre dans mes appartements.

---Allons, fit Cocardasse derrière la draperie, c'est le moment ou jamais, marchons.

---J'ai peur, fit le timide Passepoil.

---Eh donc, je passerai le premier.

Il prit Passepoil par la main et s'avança vers Gonzague, chapeau bas.

---*Parbleu, s'écria* Chaverny en les apercevant, mon cousin a voulu nous donner la comédie, c'est la journée des mascarades. Le bossu n'était pas mal, mais voici bien la plus belle paire de coupe-jarrets que j'ai vus de ma vie.

Cocardasse junior la regarda de travers. Navailles, Oriol et consorts se mirent à tourner autour de nos deux *amis en les considérant curieusement.*

---Sois prudent, murmura Passepoil à l'oreille du Gascon.

---Capédédiou, fit ce dernier, ceux-ci n'ont donc jamais vu deux gentilshommes, qu'ils nous dévisagent ainsi.

---Le grand est de toute beauté, dit Navailles.

---Moi, repartit Oriol, j'aime mieux le petit.

---Il n'y a plus de niche à louer ; que viennent-ils faire ?

Heureusement qu'ils arrivaient auprès de Gonzague, qui les aperçut et tressaillit,

---Ah, fit-il, que veulent ces braves ?

Cocardasse salua avec cette grâce noble qui accompagnait chacune de *ses actions.* Passepoil s'inclina plus modestement, mais en homme cependant qui a vu le monde. Cocardasse junior, d'une voix haute et claire, parcourant de l'oeil cette foule pailletée qui venait de le railler, prononçant ces paroles :

---Ce gentilhomme et moi, vieilles connaissances de monseigneur, nous venons lui présenter nos hommages.

Le travail donne de la gaieté au dehors et de la sécurité au dedans. (Dupanloup).

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M. Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT : DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : sera nommé à l'ouverture de la première session.

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

A Nos Lecteurs.

Nous expédierons gratis un numéro échantillon du COURRIER DE L'OUEST à toutes les personnes dont on voudra bien nous envoyer le nom et l'adresse.

Si, parmi nos abonnés il s'en trouve qui, ainsi que nous l'espérons, désireraient aider à notre œuvre patriotique, nous les prions de nous faire une liste contenant le nom et l'adresse d'un certain nombre de leurs parents ou de leurs amis auxquels nous pourrions envoyer gratis, et à titre d'échantillon, un exemplaire du COURRIER DE L'OUEST.

De la sorte, sans se donner une lourde peine, ni s'imposer de grands sacrifices, nos bienveillants lecteurs nous rendront un service que nous apprécierons avec reconnaissance.

L'ADMINISTRATION

ÇA Y EST

Oh ! maman, maman.... Il m'aime, j'en suis certaine maintenant....

Il te l'a dit ?

Non, mais, en ce moment, il se laisse montrer le jeu d'échecs par papa.

---Ah, fit encore Gonzague.

---Si monseigneur est occupé d'affaires trop importantes, reprit le Gascon qui s'inclina de nouveau, nous reviendront à l'heure qu'il voudra bien nous indiquer.

---C'est cela, balbutia Passepoil; nous aurons l'honneur de revenir.

Troisième salut, puis ils se redressèrent tous deux, la main à la poignée brette.

---Peyrolles, appela Gonzague.

L'intendant venait de faire sortir le dernier adjudicataire.

---Reconnais-tu ces beaux garçons ? lui demanda Gonzague. Mène-les à l'office, qu'ils mangent et qu'ils boivent. Donne-leur à chacun un habit neuf, et qu'ils attendent mes ordres.

---Ah ! monseigneur, s'écria Cocardasse.

---Généreux prince ! fit Passepoil.

---Allez ! ordonna Gonzague.

Ils s'éloignèrent à reculons, saluant à toute outrance et balayant la terre avec les vieilles plumes de leurs feutres. Quand ils arrivèrent en face des rieurs, Cocardasse le premier planta son feutre sur l'oreille, et releva du bout de sa rapière le bord frangé de son manteau. Frère Passepoil l'imita de son mieux. Tous deux, hautains, superbes, le nez au vent, le poing sur la hanche, foudroyant les railleurs de leurs regards terribles, ils traversèrent la salle sur les pas de Peyrolles, et gagnèrent l'office, où leur coup de fourchette étonna tous les serviteurs du prince.

En mangeant, Cocardasse junior, disait :

---Mon bon, notre fortune est faite.

---Dieu le veuille, répondait, la bouche pleine, frère Passepoil toujours moins fougueux.

---Ah ça, cousin, dit Chaverny au prince quand ils furent partis, depuis quand te sers-tu de semblables outils ?

Gonzague promena autour de lui un regard rêveur, et ne répondit point.

Ces messieurs, cependant, parlant assez haut pour que le prince pût les entendre, chantaient un dithyrambe à sa louange et faisaient honêtement leur cour. C'étaient tous des nobles un peu ruinés, financiers un peu tarés : aucun d'eux n'avait encore commis d'action absolument punissable selon la loi, mais aucun d'eux n'avait gardé la blancheur de la robe nùptiale. Tous, depuis le premier jusqu'au dernier, ils avaient besoin de Gonzague, l'un pour une chose, l'autre pour une autre ; Gonzague était au milieu d'eux seigneur et roi, comme certains patriciens de l'ancienne Rome parmi la foule famélique de leurs clients. Gonzague les tenait par l'ambition, par l'intérêt, par leurs besoins et par leurs vices.

Le seul qui eût gardé une portion de son indépendance était le jeune marquis de Chaverny, trop fou pour spéculer, trop insoucieux pour se vendre.

La suite de ce récit montrera ce que Gonzague voulait faire d'eux, car, au premier aspect, placé comme il était à l'apogée de la richesse, de la puissance et de la faveur, Gonzague semblait n'avoir besoin de personne.

---Et l'on parle des mines du Pérou disait le gros Oriol pendant que le maître se tenait à l'écart. L'hôtel de monsieur le prince vaut à lui seul le Pérou et toutes ses mines.

Il était rond comme une boule, ce traitant ; il était haut en couleur, joufflu, essoufflé. Ces demoiselles de l'Opéra consentaient à se moquer de lui amicalement, pourvu qu'il fût en fonds et d'humeur donnante.

---Ma foi, repliqua Taranne, financier maigre et plat, c'est ici l'Eldorado.

---La maison d'or, ajouta monsieur de Montaubert, ou plutôt la maison de diamant.

--- Ya, traduisit le baron de Batz, tiâmant blitôt.

---Plus d'un grand seigneur, reprit Gironne, vivrait toute une année avec une semaine du revenu du prince de Gonzague.

---C'est que, dit Oriol, le prince de Gonzague est le roi des grands seigneurs.

---Gonzague, mon cousin, s'écria Chaverny d'un air plaisamment piteux, par grâce, demande quartier, ou cet ennuyeux hosanna durera jusqu'à demain.

Le prince sembla s'éveiller.

---Messieurs, dit-il sans répondre au petit marquis, car il n'aimait pas la railleaie, prenez la peine de me suivre dans mon appartement ; il faut que cette salle soit libre.

Quant on fut dans le cabinet de Gonzagué.

---Vous savez pourquoi je vous ai convoqués, messieurs, reprit-il.

---J'ai entendu parler d'un conseil de famille, répondit Navailles.

---Mieux que cela, messieurs, une assemblée solennelle, un tribunal de famille où Son Altesse Royale le régent sera représenté par trois des premiers dignitaires de l'Etat : le président de Lamoignon, le maréchal de Villeroi et le vice-président d'Argenson.

---Peste, fit Chaverny. S'agit-il donc de la succession à la couronne ?

---Marquis, prononça sèchement le prince, nous allons parler de choses sérieuses, épargnez-nous.

---N'auriez-vous point, cousin, demanda Chaverny en bâillant par avance, quelques livres d'estampes pour me distraire pendant que vous serez sérieux ?

Gonzague sourit afin de le faire taire.

---Et de quoi s'agit-il, prince ? demanda M. de Montaubert.

---Il s'agit de me prouver votre dévouement, messieurs, répondit Gonzague.

Ce ne fut qu'un cri.

---Nous sommes prêts.

Le prince salua et sourit.

---Je vous ai fait convoquer, spécialement vous, Navailles, Gironne, Chaverny, Nocé, Montaubert, Choisy, Lavallade, etc., en votre qualité de parents de Nevers ; vous, Oriol, comme chargé d'affaires de notre cousin de Châtillon : vous, Taranne et Albret, comme mandataires des deux Chatellux...

---Si ce n'est la succession de Bourbon, interrompit Chaverny, ce sera donc la succession de Nevers qui sera mise sur le tapis ?

---On décidera, répondit Gouzague, l'affaire des biens de Nevers, et d'autres encore.

---Et que diable avez-vous besoin des biens de Nevers, vous, mon cousin, qui gagnez un million par heure ?

Conzague fut un instant avant de répondre.

---Suis-je seul ? demanda-t-il ensuite d'un accent pénétré. N'ai-je pas votre fortune à faire ?

Il y eut un vif mouvement de reconnaissance dans l'assemblée. Tous les visages étaient plus ou moins attendris.

---Vous savez, prince, dit Navailles, si vous pouvez compter sur moi.

---Et sur moi, s'écria Gironne.

---Et sur moi, et sur moi,

---Sur moi aussi, pardieu ! fit Chaverny après tous les autres. Je voudrais seulement savoir...

Gonzague l'interrompit pour dire avec une hauteur sévère ;

---Toi, tu es trop curieux, petit cousin, cela te perdra. Ceux qui sont avec moi, comprends bien ceci, doivent entrer résolument dans mon chemin, bon ou mauvais, droit ou tortueux.

---Mais cependant...

---C'est ma volonté. Chacun est libre de me suivre ou de rester en arrière, mais quiconque s'arrête a rompu volontairement le pacte : je ne le connais plus. Ceux qui sont avec moi doivent voir par mes yeux, entendre par mes oreilles, penser avec mon intelligence. La responsabilité n'est pas pour eux qui sont les bras, mais pour moi qui suis la tête. Tu m'entends bien, marquis, je ne veux pas d'amis faits autrement que cela !

---Et nous ne demandons qu'une chose, ajouta Navailles, c'est que de notre illustre parent nous montre la route.

---Puissant cousin, dit Chaverny, m'est il permi de vous adresser humblement et modestement une question ? Qu'aurai-je à faire ?

---A garder silence et à me donner ta voix dans le conseil.

---Dussé-je blesser le touchant dévouement de nos amis, je vous dirai, cousin, que je tiens à ma voix à peu près autant qu'à un verre de champagne vide, mais...

---Point de mais, interrompit Gonzague.

---Nous nous serrerons autour de monseigneur, ajouta lourdement Oriol.

---Monseigneur, ajouta Taranne, le financier d'épée, sait si bien se souvenir de ceux qui le servent.

L'invite pouvait n'être pas adroite, mais elle était au moins directe. Chacun prit un air froid, pour n'avoir point l'air d'être complice. Chaverny adressait à Gonzague un sourire triomphant et moqueur. Gonzague le menaça du doigt, comme on fait à un enfant méchant. Sa colère était passée

---C'est le dévouement de Taranne que j'aime le mieux, dit-il avec une légère nuance de mépris dans la voix. Taranne, mon ami, vous avez la ferme d'Epernay.

---Ah ! prince ! fit le traitant.

---Point de remerciements, interrompit Gonzague : mais je vous prie, Montaubert, ouvrez la fenêtre, je me sens mal.

Chacun se précipita vers les croisées. Gonzague était fort pâle, et des gouttelettes de sueur perlaient sous ses cheveux. Il trempa son mouchoir dans le verre d'eau que lui présentait Gironne, et se l'appliqua sur le front.

Chaverny s'était rapproché avec un véritable empressement.

---Ce ne sera rien, dit le prince ; la fatigue... j'avais passé la nuit, et j'ai été obligé d'assister au petit lever du roi.

---Et que diable avez-vous besoin de vous tuer ainsi, cousin ? s'écria Chaverny ; que peut pour vous le roi ? je dirais presque, que peut pour vous le bon Dieu ?

A l'égard du bon Dieu, il n'y avait rien à reprocher à Gonzague. S'il se levait trop matin, ce n'était certes point pour faire ses dévotions. Il serra la main de Chaverny. Nous pouvons bien dire qu'il eût payé volontiers un prit la question que Chaverny venait de lui faire.

---Ingrat ! murmura-t-il, est-ce pour moi que je sollicite ?

Les courtisans de Gonzague furent sur le point de s'agenouiller. Chaverny eut bouche close.

---Ah ! messieurs ! reprit le prince, que notre jeune roi est un enfant charmant ! il sait vos noms, et me demande toujours des nouvelles de mes bons amis.

---En vérité ! fit le chœur.

---Quand monsieur le régent, qui était dans la ruelle avec Madame palatine, a ouvert les rideaux, le jeune Louis a soulevé ses belles paupières, toutes chargées de sommeil, et il nous a semblé que l'Aurore se levait.

---L'Aurore aux doigts de roses ! fit l'incorrigible Chaverny.

Personne n'était sans avoir un peu envie de le lapider.

---Notre jeune roi, poursuivit Gonzague, a tendu la main à Son Altesse Royale, puis m'apercevant ; " Eh ! bonjour, prince ; je vous ai rencontré l'autre soir au Cours-la-Reine, entouré de votre cour. Il faudra que vous me donniez monsieur de Gironne, qui est un superbe cavalier !..."

Gironne mit la main sur son cœur. Les autres se pincèrent les lèvres,

---" Monsieur de Nocé me plait aussi, continua Gonzague, rapportant les paroles authentiques de Sa Majesté. "Et ce monsieur de Saldagné, tudieu ! ce doit être un foudre de guerre."

---A quoi bon ceci ? lui glissa Chaverny à l'oreille ; Saldagne est absent.

On n'avait vu, en effet, depuis la veille au soir, ni M. le baron de Saldagne, ni M. le chevalier de Faënza. Gonzague poursuivit sans prendre garde à l'interruption :

---Sa Majesté m'a parlé de vous, Montaubert ; de vous aussi, Choisy, et d'autres encore.

---Et sa Majesté, interrompit le petit marquis, a-t-elle daigné remarquer un peu la galante et noble tournure de M. de Peyrolles ?

---Sa Majesté, repliqua sèchement Gonzague, n'a oublié personne, excepté vous.

(à continuer.)

NOTES LOCALES

A une séance de la chambre de commerce on a décidé de se rendre à la demande des citoyens de Calgary, et de leur aider à obtenir que l'exposition du Dominion ait lieu à Calgary l'été prochain. Voilà un acte qui fait honneur à Edmonton, lorsque Calgary fait tout en son pouvoir pour dénigrer sa grande sœur depuis plusieurs années.

M. Edmond Smith, qui était parti depuis plusieurs mois pour la Rivière la Paix, avec un parti d'arpentage pour le Grand Tronc Pacifique, est revenu à Edmonton ces jours derniers.

M. Smith rapporte que le climat est excellent dans le nord. La chasse est très abondante, et cette saison sera la meilleure qu'on ait vue.

M. Smith se propose de repartir pour le nord dans quelques temps.

M. Lucien Dubuc est parti lundi dernier pour Winnipeg, en visite chez son père, M. le Juge Dubuc.

M. John Trottier, de Calgary, représentant l' "Empire Tobacco Co.," est à Edmonton pour affaires concernant la compagnie.

Les Rév. Pères Comiré, de White Fish Lake, Bernier, de Végreville, et Simonin, de Saint-Paul-du-Métis, étaient en ville au commencement de la semaine. Les Rév. Pères sont retournés dans leurs paroisses.

La compagnie du gaz qui depuis deux ans a dépensé au-delà de $25,000, a enfin atteint un réservoir de gaz naturel à 1460 pieds sous terre. La pression est déjà considérable et le gaz est de bonne qualité. Les experts qui ont conduit les travaux prétendent obtenir une pression beaucoup plus forte lorsque la couche de grès (sandstone), où le creusage est rendu, sera traversée.

La compagnie de l'Exposition vient de faire des arrangemants avec la ville pour qu'Edmonton ait son exposition l'été prochain. La ville donne certaines garanties à la compagnie. Elle louera le terrain de l'exposition à raison de $3,000 par année, et pourra acheter ce terrain pour une somme de $60,000 après la première année.

Lundi dernier, le feu s'est déclaré à l'étage supérieur de la résidence de M. Lapresle, de la maison Lapresle & Feypel. Dès qu'elle s'aperçut du commencement d'incendie, la domestique appela Mme Lapresle qui, avec un sang-froid digne d'éloges, étouffa les flammes avec une couverture. Les pompiers arrivèrent très promptement sur les lieux et se rendirent maitres du feu tout de suite.

Nour attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du nouveau magasin de Maisonneuve & Terrault, en quatrième page,

MM. York & Secord, propriétaires de l'Hôtel Windsor, sont partis, avec leurs épouses, pour un voyage de quelques mois dans l'Est et aux Etats-Unis.

Le Rév Père Camper de Saint-Boniface, est à Edmonton.

Le Cercle Richelieu est à organiser une grande soirée qui sera donnée dans la salle annexe de l'Hôtel Richelieu, le 29 du courant.

M. B. Tétrault, de Végreville, est de passage à Edmonton. M. Tétrault nous apprend que la population de Végreville augmente avec une rapidité étonnante depuis l'arrivée du Canadian Northern.

L'Hon. Walter Scott, premier ministre de Saskatchewan, était en ville ces jours derniers.

Le Rév Père Moulin, de Batoche, Saskatchewan, l'un des plus anciens missionnaires du pays est à Edmonton et se retire à la mission. Le Rév. Père était venu ici il y a 33 ans. Il n'y avait alors que le poste de la Baie d'Hudson, le Fort Edmonton. Inutile de dire que le Père Moulin trouve que les "temps sont changés." Edmonton d'aujourd'hui avec ses 15,000 à 20,000 âmes de population, ses rues larges, bordées de grands établissements de commerce ou de somptueuses résidences, ne ressemble pas du tout au petit fort d'il y a 33 ans, entouré par la forêt.

M. H. Martel, de Gladstone, Mich., U. S. A., vient d'arriver avec sa famille. pour s'établir à Saint-Emile, où son frère, M. Eugène Martel, est déjà établi.

M. C. Robert est de retour de son voyage dans Ontario. Il a ramené un char de beaux chevaux, pour son écurie de louage.

Notre ami, M. J. E. Laurencelle, est de retour de son voyage dans le Manitoba. Il est enchanté du séjour qu'il a passé sur le ranch de son frère, à La Brocquerie, et a été surpris agréablement de l'importance qu'a prise cette place depuis trois ans. Déjà, dans l'emplacement qui constitue le principal faubourg du village, se sont construits des maisons importantes, et de jolis magasins bordent la rue principale.

La Brocquerie, par la qualité des terres qu'elle possède, donne, chaque année, une récolte très importante. L'eau et le bois y sont en abondance. Les prairies et les forêts sont giboyeuses et les rivières fournissent beaucoup de poisson.

D'après M. Laurencelle, cette contrée est appelée à un grand avenir et il est à souhaiter que les agents d'immigration aient l'heureuse idée d'y diriger beaucoup de colons.

Le village est entièrement catholique et la paroisse est dirigée par M. le curé A. Giroux, dont le zèle et le dévouement sont dignes des plus hauts éloges. Malgré peu de ressources, M. le curé a trouvé le secret de faire ériger une église qui, sans contredit, est une des plus belles de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

A son passage à Winnipeg. M. Laurencelle a eu le plaisir de rencontrer M. J. Dubuc, frère de Maitre Dubuc, de notre cité.

Nous comprenons que, vers la fin de ce mois, M. Laurencelle fera un voyage de courte durée à Chicago.

MM. Gariépy & Lessard nous prie d'annoncer qu'ils doivent commencer l'inventaire de la marchandise en magasin le 15 février prochain. Afin de se faciliter cette besogne ils sont décidés de faire des réductions extraordinaires dans tous les départements.

L'association libérale d'Edmonton vient d'élire ses officiers pour l'année. Président Honoraire : Hon. Frank Oliver ; 1er vice-président honoraire, Hon. C. W. Cross : 2nd vice-président honoraire, J. R. Boyle ; président, R. J. Manson ; 1er vice-président, A. E. May ; 2nd vice-président, J. H. Gariépy ; 3ème vice-président, W. A. Deyl ; secrétaire-trésorier, P. E. Lessard ; Comité : J. Rae, Dr. Roy, Dr. Forin, J. H. Picard, W. Haight, J. A. Kenney

Nous accusons réception d'un beau calendrier de la maison Gariépy & Lessard. Nos félicitations à ces messieurs ; ce calendrier est très joli et très original. C'est une carte géographique du district. d'Edmonton. Au milieu, la ville, centre où convergent les trois grands chemins de fer C. P. R., G. T. R. et C. N. R. Sur chacune de ces voies ferrées est un convoi se dirigeant vers la ville. En haut, à gauche, le portrait de la maison Gariépy & Lessard.

Pour Winnipeg

Une centaine des principaux citoyens d'Edmonton partiront le 27 du courant pour Winnipeg. Au nombre des excursionnistes seront les membres du Conseil de Ville, les membres de la Chambre de Commerce et le maire du Fort Saskatchewan, M. Campbell. Ces messieurs partiront par train spécial du C. N. R., et seront, à Winnipeg, les hôtes de la Compagnie du Canadian Northern.

Une excursion semblable viendra de Winnipeg à Edmonton quand la saison sera plus avancée.

DECES

Au moment d'aller sous presse. nous apprenons la mort de Mademoiselle Picard, sœur de notre ami, M. J. H. Picard.

Le service aura lieu lundi, le 22, à l'église St Joachim. Parents et amis sont priés d'assister.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Lac-la-Biche.

Tous les chasseurs, qui étaient venus au village pour les fêtes, sont repartis, Ils ne reviendront maintenant que pour Pâques.

Le Rév. Père Legoffe, du Lac Froid, est passé ici l'autre jour en route pour le lac Cœur.

Une grande soirée a eu lieu la semaine dernière, chez M. Spencer, le gérant du poste de la Baie d'Hudson. Au nombre des invités se trouvaient MM. Sibbald, Bisselle, Cardinal, Lessard, etc., et Mlles Prud'homme, St. Michel, Smith et Lessard. On s'est beaucoup amusé jusqu'à tard dans la nuit.

MORINVILLE.

On annonce le mariage de M. Adélard Caron et de Mlle Marianne Houle pour le 23 du courant. Mlle Houle est fille de M. N. Houle, cultivateur, un des vieux pionniers qui vinrent avec l'abbé Morin, en 1890, alors que l'on partait de Calgary en charrette pour se rendre à Edmonton, par le grand chemin.

MM. Maisonneuve & Terrault, nouveaux marchands d'Edmonton, sont venus à Morinville l'autre jour acheter une provision de patates pour leur magasin. Ils ont payé 40c le minot.

M. le curé Ethier est à faire ses visites paroissiales, en compagnie des nouveaux marguilliers, MM. Paul Auvé H. Boissonneault et Jos Keppler.

M. A. Riopel doit ouvrir une boulangerie ici, dans quelques jours.

MM. J. A. Lessard et Jos Dechêne, d'Edmonton, sont venus passer la journée de dimanche parmi nous.

MM. N. Meunier et Jos Couture sont allés à Edison dernièrement et rapportent que les Canadiens de là-bas ont décidé de se bâtir une église au printemps. Le climat est très beau dans le nord.

Il y a des gens qui sont ennemis de tous les conseils qu'ils ne donnent pas.

WINNIPEG EDMONTON

Le C. P. R., décide de construire une ligne directe

Le C. P. R. a décidé de construire une ligne directe de Winnipeg à Edmonton. La nouvelle voie une fois complétée aura huit cents milles de longueur. La voie du Manitoba et Northwestern qui se rend jusqu'à Shebo, sera utilisée, il ne reste donc que cinq cents milles environ à construire. Les travaux seront poussés activement à la fois aux extrémités de la ligne et au milieu.

Cette nouvelle voie arrivera à Edmonton par le pont à haut niveau que l'on a aussi décidé de construire entre Edmonton et Strathcona au coût de $2,000,000.

Edmonton aura donc quatre chemins de fer d'ici à quelques années : le Calgary & Edmonton, le Canadian Northern, le Grand Tronc Pacifique, et la nouvelle ligne du C. P. R.

UNE REVOLUTION DANS LES AUTOMOBILES A EDMONTON

La seule voiture automobile qui par son bas prix et ses qualités remplacera avantageusement un cheval

Messieurs LAPRESLE & FEYPELL désirent annoncer au public sportif qu'ils sont les agents d'une manufacture très importante de Buggy Automobile.

Ce Buggy automobile contrairement aux grosses voitures d'un prix élevé, peut, grâce à ses grandes roues et à sa forme, être utilisé tous les jours, par n'importe quel temps et sur n'importe quelles routes si mauvaises ou boueuses soient-elles.

De plus, qu'un accident, si minime soit-il, arrive à une grosse voiture, vous êtes obligés d'avoir recours à un mécanicien expérimenté ce qui coûte très cher. Il n'en est pas de même avec le Buggy automobile qui par sa simplicité peut être réparé par qui que ce soit.

La consomation de gasoline par le Buggy automobile est très faible sur de bonnes routes, elle n'excède pas un gallon par cent milles, ce qui représente une dépense d'environ 50 cents, sur de mauvaises routes, elle n'excède guère un gallon.

La tesse maxima du Buggy automobile est de 25 milles à l'heure et la vitesse minima est de 4 milles.

COMPARATIVEMENT au CHEVAL le buggy automobile estmeilleur marché et l'entretient en est moins onéreux.

COMPARATIVEMENT AUX GROSSES VOITURES AUTOMOBILES le prix du Buggy automobile n'est pas aussi exhorbitant, une grosse voiture coutant au bas mot de $1,000. à $2,000, alors que MM. LAPRESLE & FEYPELL vendront leur buggy automobile pour la modique somme de $375, par conséquent l'achat de ce buggy nécessite une mise de fonds beaucoup moins importante et de plus, pas de réparations onéreuses ; sa simplicité permettant au propriétaire de le réparer lui-même et par-dessus tout. le Buggy automobile présente le grand avantage qu'il peut sortir par n'importe quel temps et sur n'importe quel route.

Il faut ajouter que cet auto est le seul qu'une dame peut conduire sans aucun danger.

En un mot le buggy automobile est le moyen de locomotion rêvé pour Docteurs, Real estate Agents, Commerçants, Particuliers, et par-dessus tout, c'est la voiture de la FEMME par excellence.

N'achetez donc ni cheval ni auto sans nous avoir consulté.

Naissance.

A Saint-Albert, l'épouse de M. Lucien Boudreau, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme A. Price.